

F r a n ç o i s F r è r e s



RAPPORT  ANNUEL

2006-2007

T O N N E L L E R I E

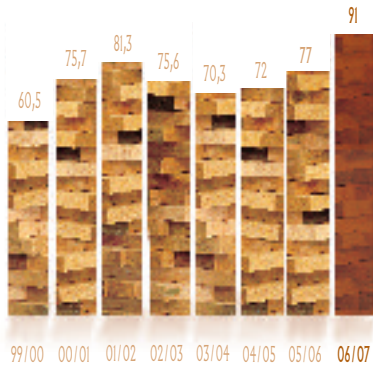
RAPPORT  ANNUEL



CHIFFRES CLÉS AU 30 AVRIL 2007 EN M€

KEY FIGURES AT APRIL 30, 2007 IN €M

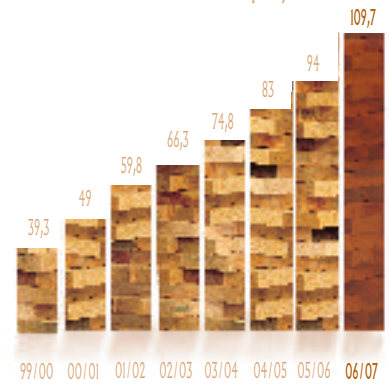
Chiffre d'Affaires Turnover



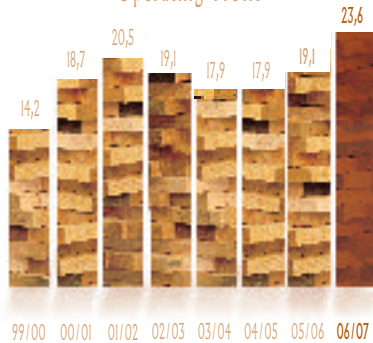
Toujours LA RENTABILITÉ EN TÊTE PROFITABILITY AT THE FOREFRONT



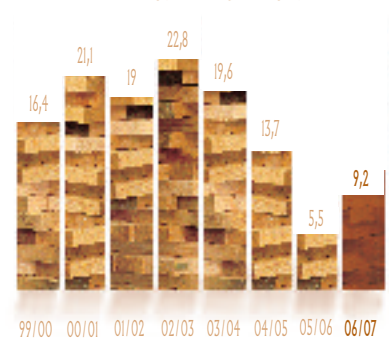
Capitaux Propres Shareholders Equity



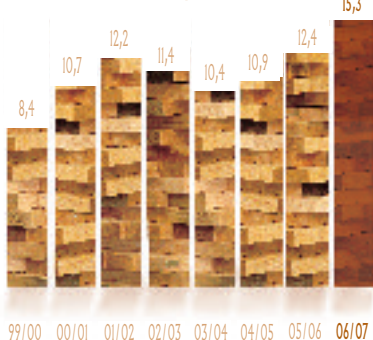
Résultat d'Exploitation Operating Profit



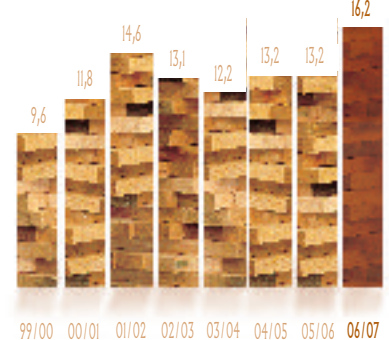
Dette Financière Nette Net Financial Debt



Résultat Net Net profit



Capacité d'Autofinancement Cash from operating activities



LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE SHAREHOLDER'S GUIDE

Introduit au Second Marché de la bourse de Paris en janvier 1999
Listing on the Second Marché of the Paris Stock Exchange in January 1999

Indice Small 90
Small 90 index
Eurolist – B – code ISIN FR 0000071904
Euroclear : 7190
Reuters : TEFE.PA
Bloomberg : TFF.FP



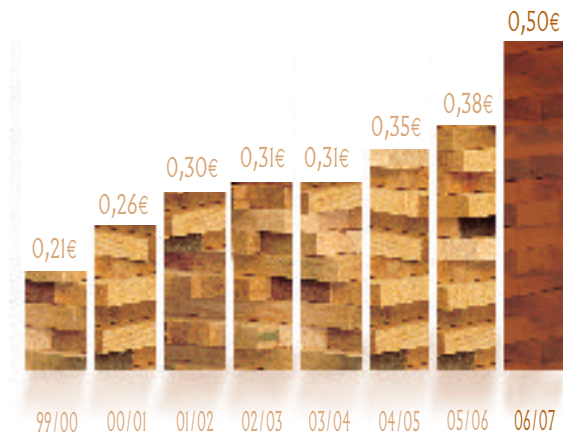
LA CAPITALISATION DÉPASSE 200 M€ POUR LA PREMIÈRE FOIS
CAPITALIZATION OVER €200 MILLION FOR THE FIRST TIME

LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2007 DISTRIBUTION OF CAPITAL AT APRIL 30, 2007



29% PUBLIC
PUBLIC 71% FAMILLE FRANÇOIS
FRANÇOIS FAMILY

EVOLUTION DU DIVIDENDE CHANGE IN DIVIDEND



CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE 2007-2008

SCHEDULE OF 2007-2008 FINANCIAL COMMUNICATIONS

2007

10 juillet
10 July

Réunion d'information SFAF
Communication des résultats 2006/2007.
SFAF (French Association of Financial
Analysts) information meeting
Publication of 2006/2007 results.

26 octobre
1/15 septembre
October 26
September 1/15

Assemblée Générale
Chiffre d'affaires du premier trimestre
Shareholder's Meeting
First quarter turnover

1/15 décembre
December 1/15

Chiffre d'affaires du second semestre
Résultats semestriels.
Second half-year turnover Half-yearly results

Chiffre d'affaires du troisième trimestre
Third quarter turnover

Chiffre d'affaires du quatrième trimestre
Fourth quarter turnover

Résultats annuels
Réunion d'information
Year-end results
Information meeting

Assemblée Générale
Shareholder's Meeting

2008

1/15 mars
March 1/15

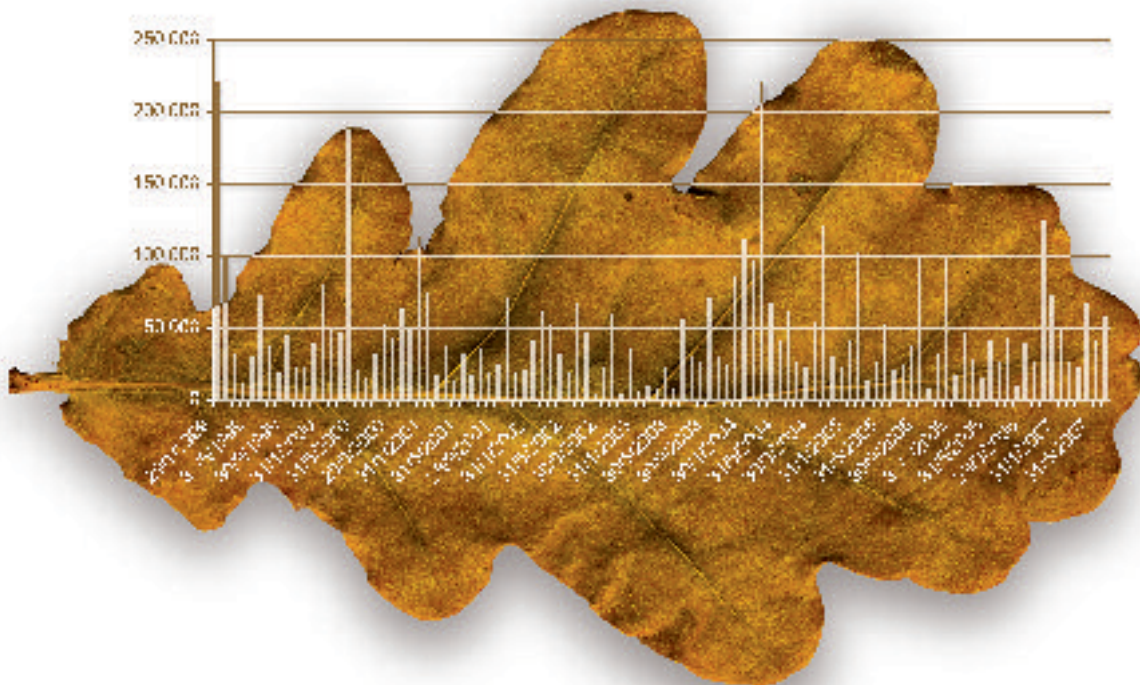
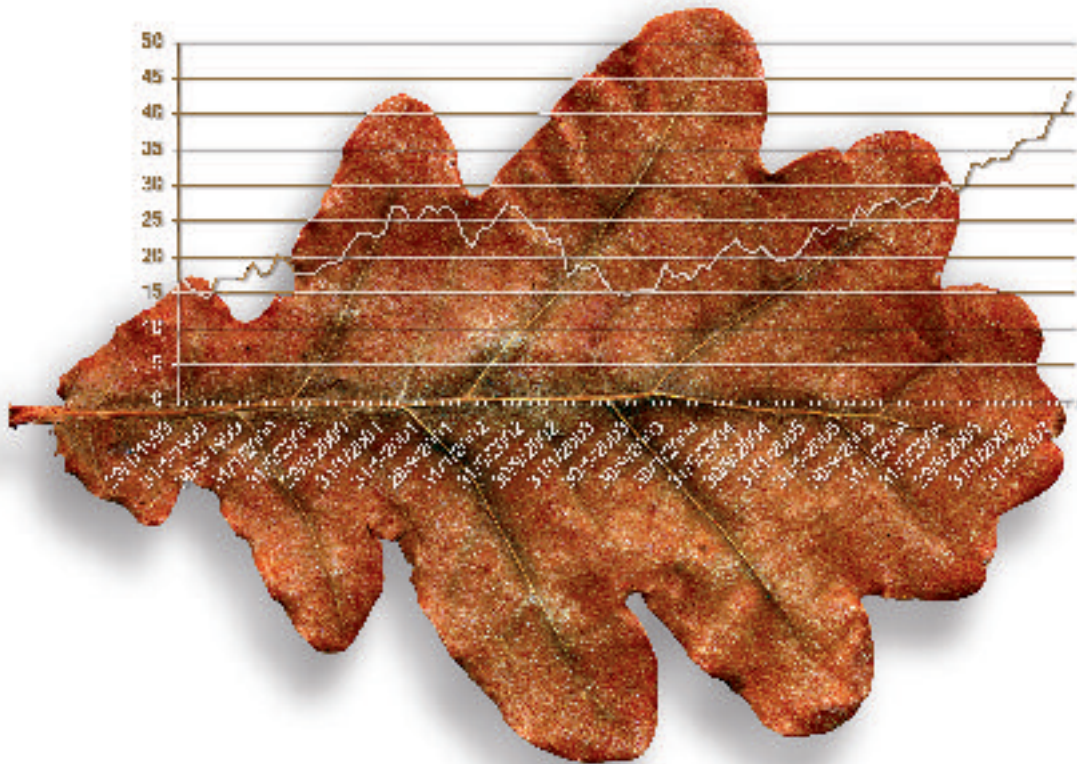
15 juin
June 15

1/10 juillet
July 1/10

15 au 30 octobre
October 15 to 30

COURBES COURS ET VOLUMES
STOCK PRICE AND TRADING VOLUMES

« UNE BELLE ANNÉE POUR L'ACTIONNAIRE »
"AN EXCELLENT YEAR FOR SHAREHOLDERS"





ENTRETIEN AVEC LES DIRIGEANTS

Un bel exercice pour TFF en 2006/2007 !

Jean FRANÇOIS :
2006/2007 aura assurément été une nouvelle très belle année qui confirme la stratégie prudente et résolue qui est la nôtre depuis bientôt quatre générations.

Dans le cadre de cette crise mondiale de surproduction, notre positionnement sur les segments haut de gamme apparaît pertinent, tout comme nos implantations sur les deux hémisphères.

Après plusieurs années de stratégie défensive, au cours desquelles nous avons cependant continué à prendre des parts de marché, nous avons renoué avec une belle croissance, soutenue c'est vrai par la forte demande observée en Amérique du Nord.

J'ai plaisir à noter que, depuis notre introduction en bourse, en janvier 1999, notre activité a pratiquement été multipliée par 2, comme notre résultat net, et notre capitalisation par près de 2,5 !

Quelles sont vos « secrets » pour continuer à faire « mieux que les autres » ?

Jérôme FRANÇOIS :
D'abord le travail !

En tout premier lieu, notre activité se situe en dehors du marché qui subit une crise endémique et durable de surproduction. Le cœur de cible que nous nous sommes choisis, celui des vins « ultra premium » et au-delà, connaît une forte croissance de consommation, que IWSR situe à près de 17 % entre 2004 et 2009.

L'analyse toujours prudente - et sans cesse remise à jour - des évolutions de nos marchés, qui nous a permis une meilleure résistance dans les moments difficiles, nous autorise aujourd'hui une relance plus rapide.

Par ailleurs et comme nous l'attendions, nos multiples implantations, à proximité des grands lieux de production de vin, nous a servi d'« amortisseur » pour éviter les à coups climatiques ou de marché.

Par exemple ce sont bien les USA qui cette année ont fait la croissance, alors que l'Australie marquait le pas.

Enfin de multiples contraintes que nous nous sommes imposées au fil des ans et que nous respectons scrupuleusement, se révèlent réellement « payantes » dans la durée.

Vous êtes donc résolument optimiste pour l'avenir ?

Jérôme FRANÇOIS :
Plutôt raisonnablement optimiste !

Le nouvel ordre mondial auquel obéissent désormais l'offre et la demande de vin génère de nouvelles règles et de nouvelles exigences en termes de consommation et de production.

Nos clients, ceux qui ont choisi une stratégie de gamme et les segments hauts du marché, se portent bien et ont une stratégie dynamique d'adaptation permanente à la croissance de la consommation, à l'augmentation des échanges internationaux et à la mutation vers de nouvelles régions mondiales de consommation.

Je suis confiant et demeure persuadé que le marché du vin est appelé à une croissance durable au cours de la prochaine décennie, la nouvelle répartition de l'offre et de la demande, imposant des ajustements tels que par exemple la concentration des acteurs.

Enfin nous avons complété nos gammes mais aussi mis en œuvre nos produits de diversification : la foudrerie participe désormais positivement aux résultats du Groupe et les produits de boisage sont venus compléter notre portefeuille d'activités.

Donc prudence, mais confiance, comme je vous le disais déjà l'an dernier : votre entreprise dispose des atouts de réflexion, de détermination, d'expertise mais aussi des équipes et des outils de travail qui lui permettront, bien appuyée par une structure financière encore renforcée, d'assurer sa place de leader incontestable dans ce monde désormais très fermé des acteurs mondiaux auprès des grands producteurs viticoles sur les cinq continents.

Jean FRANÇOIS

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
CHAIRMAN OF THE SUPERVISORY BOARD





INTERVIEW WITH THE MANAGERS

An excellent year for TFF in 2006/2007 !

2006/2007 was certainly another outstanding year, which confirms the prudent and resolved strategy that we have embraced for nearly four generations. Against the backdrop of this worldwide overproduction crisis, our positioning in high-end segments, as well as our installations in two hemispheres, appear to be an appropriate choice.

After adopting a defensive strategy for several years, during which time we nonetheless continued to gain market share, we are once again experiencing strong growth, thanks of course to high demand in North America.

I am pleased to report that since our company's listing on the stock exchange in January 1999, our activity has nearly doubled, as has our net profit, and our capitalization is 2.5 times what it was then!

Jean FRANÇOIS :

What are your "secrets" for continuing to do "better than the rest" ?

Above all, work !

First of all, our business is outside of a market that is in the midst of an ongoing, widespread overproduction crisis. The core audience that we have targeted, namely that of "ultra premium" and high-end wines, has shown strong growth in consumption, which the IWSR estimates at nearly 17% between 2004 and 2009.

Cautious – and constantly updated – analysis of new developments in our markets has enabled us to better withstand difficult periods and is now helping us boost our business at a faster pace.

In addition, and as we anticipated, our multiple installations, which are located close to large wine-producing regions, have provided a "buffer" against climate or market ups and downs.

Jérôme FRANÇOIS :

For example, this year was marked by growth in the USA, while Australia leveled off.

Lastly, various constraints that we have imposed on ourselves over the years and which we adhere to strictly are really "paying off" in the long term.

Does that mean that you are completely optimistic about the future ?

Jérôme FRANÇOIS :

Iwould say reasonably optimistic!

The new world order that now dictates wine supply and demand is creating new rules and requirements in terms of consumption and production.

Our customers, who have opted for a product line strategy and high-end market segments, are doing well and have a firm strategy of continuously adapting to the growth in consumption, the increase in international trade and the transition toward new consumption regions around the world.

I am confident and remain convinced that the wine market will see steady growth over the next decade as the new distribution of supply and demand reveals the need for adjustments, such as a concentration of players.

Finally, we have not only expanded our product lines but also introduced our diversification products: tun production is now making a positive contribution to the group's results and cask wood products have been added to our business portfolio.

We are cautious yet confident, as I already mentioned to you last year: your company is built on strengths such as thoughtful planning, determination and expertise, and has teams and work tools, that, based on a strengthened financial structure, will allow it to secure its place as an indisputable leader in this select group of worldwide players who work with large wine producers on five continents.

Jérôme FRANÇOIS

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
CHAIRMAN OF THE MANAGING BOARD



LES FAITS MARQUANTS 2006-2007

Cet exercice aura été très important dans la vie de Tonnellerie François Frères, marqué par de fortes avancées dans tous les domaines, qui ont permis de renforcer l'intégration verticale de ses activités, d'accroître son chiffre d'affaires, au-delà des objectifs, de conforter ses marges déjà élevées et de consolider un modèle économique original et performant :

- rachat des 49 % restants de AP JOHN, l'une des tonnellerie les plus profitables du Groupe, sur l'un des marchés les plus forts générateurs de marges élevées, assurant ainsi une solide maîtrise de la production du Groupe pour l'Hémisphère sud;



- achat des structures de distribution en Australie et en Nouvelle-Zélande ce qui autorise l'intégration de la marge de distribution;



- rachat des 50 % restants de la structure de distribution en Afrique du Sud, afin de renforcer une forte présence commerciale dans cette région viticole en évolution;



- rachat des 5 % restants de la tonnellerie espagnole, désormais consolidée à 100%;



- investissements en matériel et infrastructures dans les merranderie françaises dans le but d'augmenter leurs capacités de production et de gagner en rentabilité, dans un contexte de hausse des coûts de la matière première;



- investissements en capacités de stockage tonnellerie pour lisser nos cycles d'activité en accroissant la production en période basse afin de réduire le recours aux heures supplémentaires en période forte;



- diversification accrue de l'activité dans les quatre métiers traditionnels : merranderie, tonnellerie, foudrerie, boisage, afin de se renforcer par exemple dans le marché du haut de gamme avec la Foudrerie et de développer le marché des «vins premium» avec le boisage;



- développement du boisage, nouveau débouché pour les tonneliers, qui s'opère d'une part à travers la croissance des structures mises en place à l'étranger telles que AP JOHN, TRUST, QUERCUS, et, d'autre part, au moyen du rachat, dont la réalisation est effective dès le mois de mai 2007, d'une structure exclusivement dédiée en France, parfaitement coordonnée avec les merranderie françaises pour l'exploitation et la valorisation des déchets, participant ainsi à l'amélioration des marges ;



- évolution du « mix » d'activités, en amont comme en aval, à l'image du développement du chêne hongrois, par exemple, qui participe à un meilleur équilibre dans le positionnement de la gamme offerte par le Groupe.



En conclusion, cet exercice aura véritablement été celui de la sortie de la crise, affichant des records historiques en termes d'activité et de résultats, reconnus par le marché boursier en termes de valorisation.



HIGHLIGHTS OF 2006-2007

This very important year for Tonnellerie François Frères was marked by significant progress in all areas, which enabled the company to enhance the vertical integration of its activities, increase its turnover to a level over and above its targets, improve its already high margins and solidify an original and effective economic model:



- investments in cooperage storage capacities aimed at evening out our business cycles by increasing production during slow periods in order to reduce the need for overtime during rush periods;

- buyout of the remaining 49% of AP JOHN, one of the group's most profitable cooperages, in one of the strongest and most lucrative markets, which ensures solid control of the Group's production for the southern hemisphere;



- increased diversification of activity in the four traditional business lines: stave production, cooperage, tun production and cask wood, in order to strengthen our position in the high-end market with la Foudrerie and develop the "premium wines" market with cask wood;



- purchase of distribution companies in Australia and New Zealand, which allows integration of the distribution margin;



- development of cask wood, a new opportunity for cooperages, both through expansion of the structures set up abroad, such as AP John, Trust and Quercus, and through the buyout, which will become effective in May 2007, of a dedicated structure in France that will be fully coordinated with the French stave production plants for waste management and reclamation, thereby further improving margins;



- buyout of the remaining 50% of the distribution company in South Africa in order to ensure a strong commercial presence in this growing wine-producing region;



- buyout of the remaining 5% of the Spanish cooperage, which is now fully consolidated;

- development of the business mix, both upstream and downstream, along the lines of development of Hungarian oak, for example, which brings greater balance to the product line offered by the Group.



- investments in equipment and infrastructures at the French stave production plants in order to increase their production capacities and make them more profitable, in a context of rising raw material costs;



In conclusion, this was really the year in which the company emerged from the crisis, breaking all-time records in terms of activity and results as recognized by the stock market valuation.



LES ATOUTS DE TONNELLERIE FRANCOIS FRERES



Dans un marché du vin toujours bien orienté pour le segment cible de Tonnellerie François Frères, les atouts du Groupe sont toujours ceux qui sont déclinés année après année dans une stratégie à la fois prudente et volontariste. Aujourd'hui, après une belle année, votre société est plus que jamais armée pour continuer la course en tête et renforcer son leadership mondial.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE ENCORE RENFORCÉE

Tout en assurant les investissements nécessaires à son développement, et en finançant les croissances externes ou les élargissements de participation en Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Tonnellerie François Frères aborde le nouvel exercice pratiquement totalement désendetté.



THE STRENGTHS OF TONNELLRIE FRANCOIS FRERES



In a wine market that is still quite geared toward Tonnellerie François Frères's target segment, the Group's strengths continue to be those defined year after year in a strategy that is both prudent and decisive. Today, after an excellent year, your company is better equipped than ever to continue on its forward course and strengthen its worldwide leadership.

A STRENGTHENED FINANCIAL STRUCTURE

While making the necessary investments for its development and providing the financing needed for external growth and expansion of our equity interests in Spain, Australia, New Zealand and South Africa, Tonnellerie François Frères enters the new financial year practically debt free.





Ainsi le Groupe peut se reconnaître auprès de ses actionnaires fidèles par un dividende en forte augmentation, tout en conservant la puissance financière qui lui permettra, avec rapidité et réactivité, de saisir les opportunités qui pourront s'offrir, dès lors que ses critères exigeants de stratégie, de prix et de retour sur investissement seront respectés.

En outre la forte croissance enregistrée en 2006/2007, supérieure aux objectifs initiaux, a généré des gains de productivité importants, notamment dans les tonnellerie, en hausse par rapport à une base déjà très élevée.

Celles-ci s'expliquent également par l'équilibre désormais atteint dans toutes les filiales, notamment la Foudrerie, et par l'amélioration de la productivité, notamment dans les merranderies.

Enfin il faut observer l'incidence de l'activité née de la diversification, notamment le développement des produits de boisage.

Tous ces éléments concourent à des marges élevées, les meilleures du secteur, encore renforcées par les rachats de filiales ou d'entités dans lesquelles Tonnellerie François Frères ne détenait pas la majorité.

UN ÉQUILIBRE EST-OUEST ET NORD-SUD ENCORE AMÉLIORÉ

L'international représente désormais plus de 80 % de l'activité du Groupe et lui permet de bien résister à la cyclicité naturelle liée aux marchés, aux climats ou aux modes de consommation.

Mais la réussite de toutes les intégrations plus récentes, notamment dans l'hémisphère sud, démontrent à la fois la pertinence des choix stratégiques, la prudence de l'analyse et le pragmatisme sage des modes spécifiques de rapprochement de chacune des nouvelles implantations internationales.

Il a permis au Groupe d'acquiescer ainsi un véritable savoir faire en matière de croissance externe, reconnu et apprécié par l'ensemble de ses partenaires, qui le désigne comme « incontournable » dans les grands mouvements de concentration qui se dessinent dans le secteur, et ce à l'échelle mondiale.

À cette mondialisation croissante de l'activité correspond un phénomène identique des structures. La culture de chacun, dans les différentes implantations sur les deux hémisphères répond au souci de la proximité de chaque marché visé mais aussi à l'enrichissement de chacun par la culture des autres, grâce à une mise en commun systématique et régulière des expériences et à la recherche de synergies profitables.

DES GISEMENTS DE CROISSANCE BIEN IDENTIFIÉS

Tonnellerie François Frères n'a pas cessé depuis plusieurs années de renforcer le contrôle de ses métiers en se développant simultanément vers l'amont et vers l'aval :

- en amont par la sécurisation des approvisionnements, l'auto-approvisionnement, les stocks de bois vieillissants.
- en aval par la maîtrise, progressivement étendue, notamment dans l'hémisphère sud, de la distribution.

Parallèlement des voies de diversification ont toujours été recherchées, autour de son cœur de métier, pour élargir l'offre, renforcer les marges et conquérir de nouvelles parts de marché.

C'est à cette logique que répond par exemple le développement de la foudrerie à destination des marchés « haut de gamme » et le boisage à destination des marchés « premium », avec l'avantage récurrent d'amélioration des marges par une meilleure utilisation des déchets.

Enfin le Groupe complète en permanence sa gamme et l'élargit par une recherche systématique sur le « mix activités ». Le développement du chêne hongrois est le dernier exemple en date qui porte aujourd'hui ses fruits en termes d'offre et de rentabilité.

Aujourd'hui d'autres « chantiers » de réflexion sont ouverts, sur les deux hémisphères, dans la logique très systématique d'une croissance volontariste, mais toujours prudente, en termes de croissance aussi bien organique qu'externe.



As a result, the group is able to offer its loyal shareholders a much higher dividend, while at the same time remaining financially sound enough to quickly and promptly seize any opportunities that come its way, provided that its strict criteria of strategy, price and return on investment are met.

In addition, the strong growth posted in 2006/2007, higher than initial targets, resulted in significant productivity gains, particularly at the cooperages, which were already producing at a very high level.

This also stems from the balance now achieved at all the subsidiaries, particularly la Foudrerie, and the improvement in productivity, particularly at the stave production plants.

Of final note is the impact of the activity that resulted from diversification, such as the development of cask wood products.

All these factors contribute to high margins – the best in the industry – which are further enhanced by buyouts of subsidiaries or entities in which Tonnellerie François Frères did not hold a majority interest.

AN IMPROVED EAST-WEST AND NORTH-SOUTH BALANCE

International business now accounts for more than 80% of the Group's activity and enables it to withstand the natural cyclical changes related to markets, climates and consumption patterns.

But the success of all the most recent integrations, particularly in the southern hemisphere, demonstrates both the appropriateness of our strategic choices, the cautiousness of our analysis and the sound pragmatism of the specific ways in which each of the new international installations has been integrated.

It has enabled the group to acquire real expertise in terms of external growth, which is recognized and valued by all its partners and makes it "indispensable" in the large concentration movements that are taking shape in the sector on a global scale.

A similar phenomenon at the structures parallels this growing globalization of business. The culture of each individual at the various installations in both hemispheres is a response to each target market's desire for proximity and each person's enrichment through others' culture thanks to



a regular, organized sharing of experiences and efforts to achieve profitable synergies.

CLEARLY IDENTIFIED GROWTH CHANNELS

For several years, Tonnellerie François Frères has continued to strengthen control of its business lines by developing in both the upstream and downstream sectors simultaneously: In the upstream sector, through the securitization of supplies, self-supply and inventories of aged wood. In the downstream sector, through increasingly greater control of distribution, particularly in the southern hemisphere.

At the same time, measures have always been taken to find areas of diversification, around its core business, in order to expand its offering, increase margins and acquire new market share.

Examples of these efforts include the development of tun production for "high-end" markets and cask wood for "premium" markets, along with better use of waste to continuously improve margins.

Finally, the group is constantly expanding its product line by routinely examining its "business mix". The development of Hungarian oak is the latest example of this and is currently yielding results in terms of offering and profitability.

Today, other areas of study are being explored on both hemispheres in a careful effort to achieve aggressive yet cautious internal and external growth.



VERS UN LEADERSHIP NON CONTESTABLE

Tonnellerie François Frères vient de construire un exercice historique, record en termes d'activité et de marges, et a confirmé sa sortie « par le haut » de la période difficile vécue par l'ensemble du marché : une crise qui aura duré plus de trois années, au cours desquelles Tonnellerie François Frères aura fait preuve de sa capacité de résistance en confortant des marges toujours très élevées et en continuant sa conquête de nouvelles parts de marché.

2006/2007 restera une année « étonnante », au cours de laquelle :

- la croissance a dépassé les objectifs, aussi bien en termes d'activité que de marges,
- la bourse, dans un contexte favorable, a « reconnu » l'entreprise et sa stratégie par une valorisation qui dépasse désormais 200 M€, avec une liquidité améliorée.

2007/2008 sera une nouvelle année importante pour Tonnellerie François Frères qui, dans un contexte de croissance de son marché, est solidement armé pour conforter sa place de leader, et renforcer ses positions dans le monde entier, y compris dans les nouveaux marchés de croissance qui s'ouvrent aujourd'hui, notamment en Asie.

Cet exercice, hors croissance externe, ne devrait cependant pas être aussi spectaculaire que celui de l'année précédente, mais cependant connaître une croissance supérieure à celle du marché.

« Nous poursuivons notre modèle de développement par une intégration verticale encore renforcée de notre métier ; nous augmenterons l'activité de nos merranderies pour une maîtrise encore meilleure de nos approvisionnements ; nous nous renforcerons dans la distribution pour mieux « mailler » nos territoires en respectant nos marges ; nous inventerons de nouveaux débouchés, notamment avec le boisage ; nous accroîtrons nos capacités de stockage et de production pour gagner en productivité et maintenir une rentabilité élevée ; nous profiterons de la parité \$/€ attendue plus favorable ; nous accompagnerons la reprise du marché australien avec AP John qui, en bas de cycle, a su rester notre fleuron en termes de rentabilité ; nous devons cette année devenir un leader incontestable, à l'échelle mondiale ! »

Jérôme François a établi une feuille de route claire pour le nouvel exercice qui vient de commencer !



TOWARD INDISPUTABLE LEADERSHIP

Tonnellerie François Frères has produced a record-breaking year in terms of activity and results and emerged a “winner” from the difficult phase that affected the entire market: a crisis that lasted more than three years, during which time Tonnellerie François Frères demonstrated its staying power by improving its already high margins and continuing to acquire new market share.

2006/2007 will be remembered as a “surprising” year in which:

- growth exceeded projections in terms of both activity and margins;
- the stock market, in a favorable context, “recognized” the company and its strategy through a market valuation that now exceeds €200 million, with improved liquidity.

2007/2008 will be another important year for Tonnellerie François Frères which, in a context of market growth, is fully equipped to secure its place as a leader and to strengthen its positions throughout the world, including in new emerging growth markets, such as those in Asia. However, except for external growth, this year is not expected to be as spectacular as the previous one, but should still see better than the market’s growth.

*“ We will pursue our development model through even greater vertical integration of our business;
we will increase activity at our stove production plants for even greater control of our supplies;
we will make improvements in distribution to take better control of our territories while respecting our margins;
we will create new opportunities, particularly with cask wood;
we will increase our storage and production capacity to improve productivity and boost our profitability;
we will take advantage of the \$/€ parity, which is expected to be more favorable;
we will support the recovery of the Australian market with AP John which, though in a down cycle, has remained our jewel in terms of profitability;
this year, we must become an indisputable leader on a global scale ! ”*

Jérôme François has drawn up a clear roadmap for the new year that is now underway !







RAPPORT FINANCIER
FINANCIAL REPORT



2006-2007

François Frères
TONNELLERIE



ORGANES CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE
SUPERVISORY BOARD AND EXECUTIVE BOARD
D'ADMINISTRATION
ET DE DIRECTION
ADMINISTRATION
AND MANAGEMENT

Monsieur Jean François
Président du Conseil de Surveillance
Chairman of the Supervisory Board

Monsieur Jérôme François
Président du Directoire
Chairman of the Executive Board

Madame Noëlle François
Directeur et membre du Directoire
Director and member of the Executive Board

Monsieur Jean Méo
Membre du Conseil Surveillance
Supervisory Board member

Monsieur Patrick Fenal
Membre du Conseil Surveillance
Supervisory Board member

S O M M A I R E C O N T E N T S

RAPPORT DE GESTION 18

RAPPORTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE 27

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE 31

COMPTES CONSOLIDÉS 32

BILAN
COMPTE DE RÉSULTAT
TABLEAU DE FINANCEMENT
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES SOCIAUX 49

BILAN
COMPTE DE RÉSULTAT
TABLEAU DE FINANCEMENT
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
INVENTAIRE VALEURS MOBILIÈRES
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GÉNÉRAL
SPÉCIAL
RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 61

REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD 64

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS 74

CONSOLIDATED BALANCE SHEET
CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 OCTOBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée Générale a été convoquée à effet de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2007, d'affecter le résultat dudit exercice et de statuer sur les conventions réglementées intervenues ou poursuivies au cours de ce même exercice.

A l'occasion de cette Assemblée, nous devons vous exposer la situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, ses activités en matière de recherche et de développement, les événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement de ce rapport, et les conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Nous vous précisons que les commentaires chiffrés sont faits sous réserve de l'approbation des comptes tels qu'ils vous sont présentés.

I EVOLUTION DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 21 août 2006, le Directoire a constaté que du 1er mai 2006 au 31 juillet 2006, 200.000 actions au nominal de 1,60 euros chacune ont été émises à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social a été augmenté d'un montant de 320.000 euros et se trouve porté à 8.672.000 euros.

II ACQUISITIONS DE L'EXERCICE CESSIONS DE PARTICIPATIONS

- Notre Société a porté, fin juin 2006, à 95% sa participation australienne dans « A.P. JOHN Pty. Ltd », en rachetant les actions détenues par le groupe FOSTER depuis novembre 2001. Cet engagement consolide ses accords de partenariat de longue date avec le groupe Foster. Il lui assure également sa position, sur le long terme, de fournisseur principal de fûts en chêne pour le Groupe Foster.

En outre, notre Société a racheté 100% du capital de la société de distribution de fûts « Classic Packaging » en Australie ainsi que les actifs d'exploitation de la société de distribution de fûts « Carter & Associates » en Nouvelle-Zélande. Ces acquisitions lui permettent de maîtriser, dans cette partie du monde, l'ensemble de la chaîne, depuis la fabrication jusqu'à la distribution.

Le montant global de la transaction a été de l'ordre de 10 millions d'euros.

- Notre filiale la société TONNELLERIE DEMPTOS a procédé à l'acquisition de 99% du capital de la SCI LUZANNE, Société Civile Immobilière qui détient l'ensemble immobilier situé à SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX (33880) donné en location à la société TONNELLERIE DEMPTOS dans le cadre d'un bail à construction. Cette acquisition a été réalisée auprès de Monsieur Jérôme FRANCOIS pour un prix de 1.300.000 euros, après établissement d'un rapport d'évaluation par expert.

- La participation au sein de notre filiale TONELERIA DEMPTOS ESPANA a été portée à 100% sur l'exercice par le rachat de 5% du capital pour un prix de 315K€.

III PERFORMANCES FINANCIERES CONSOLIDEES & RATIOS DE STRUCTURE

1 - Les éléments financiers consolidés peuvent être résumés ainsi (normes IFRS):

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 AVRIL (EN K€)

	30/04/06	30/04/07
Chiffre d'affaires	77.039	91.052
Résultat opérationnel courant	19.153	23.704
Résultat avant impôt	18.856	22.900
Résultat net	12.381	15.267
Résultat part du groupe	12.296	15.161

COMPTES DE BILAN (EN K€)

Capitaux propres du Groupe	93.212	108.663
Endettement bancaire net	5.547	9.181
Endettement bancaire/ fonds propres	0,06	0,08
Stocks nets	81.213	88.359

2 - Evolution des affaires, des résultats – Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Le Groupe a réalisé une année record en terme d'activité et de rentabilité dans un contexte porteur pour l'ensemble des marchés.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe François pour l'exercice 2006/2007 s'élève à 91 millions

d'euros et progresse de 18,2% par rapport à 2005/2006. Le Groupe a subi l'évolution défavorable du dollar par rapport à l'euro (soit un impact change de -2,2%) et a bénéficié de son opération de croissance externe en Australie (soit un impact croissance externe de +7,3%). Ainsi, le Groupe François affiche une croissance organique sur l'exercice de 13,1% soit 10 millions d'euro.

Le résultat opérationnel courant a progressé de 23,8% pour s'établir à 23,7 millions d'euros. La croissance de l'activité a permis une amélioration sensible du taux de rentabilité opérationnelle (26%) qui gagne 1,2 point par rapport au ratio 2006.

Malgré les investissements industriels significatifs (3 M€) et les acquisitions australiennes (10 M€), l'endettement a été contenu à 8,3% des fonds propres.

Le résultat net s'établit à 15,3 millions d'euros soit 16,8% du chiffre d'affaires contre 16,1% au 30 avril 2006.

3 - Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Risques financiers et Risques de marché

Le risque de marché représente le risque de variations défavorables de la valeur d'un instrument financier, provoquées par des variations dans les taux de change, les taux d'intérêt ou les cours de bourse. La Société est soumise au risque de marché résultant uniquement des variations dans les taux de change ou les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe considère ne pas être soumis à des risques de liquidité.

Le rapport détaillé sur la gestion de ces risques est présenté dans la note 1.3.13 de l'annexe des comptes consolidés.

Risques juridiques

La Société exerce des activités de fabrication et/ou de distribution dans le monde entier par l'intermédiaire de ses filiales ou au travers de contrats avec des tiers dans le domaine de la tonnellerie, la merranderie, la foudrerie et les produits de boiserie. A cet égard, elle est soumise à un environnement réglementaire complexe, lié aux domaines d'activité et/ou au lieu d'exécution. Les risques qu'elle encourt sont des risques habituels pour des entreprises identiques eu égard au territoire couvert : produits défectueux, modes de commercialisation des produits et relations avec les fournisseurs et/ou les réseaux de distribution.

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut se trouver confrontée à des litiges. A l'exception des franchises qui lui sont applicables,

le Groupe François considère avoir souscrit des assurances Responsabilité Civile adéquates lui permettant d'être couvert contre toute perte financière matérielle qui résulterait de la mise en jeu de sa Responsabilité Civile.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas à ce jour de procédures, gouvernementale judiciaire ou arbitrale pouvant avoir dans un avenir prévisible ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la Société ou de ses filiales.

Assurances

Au 30 avril 2007, le Groupe François continue de regrouper sous un seul contrat ses différentes polices d'assurance couvrant ses filiales françaises.

Des assurances Responsabilité Civile sont souscrites afin de couvrir l'ensemble des risques découlant des activités habituelles de production de toutes les entités du Groupe. En outre, une assurance sur la responsabilité du fait du produit protège l'entreprise d'éventuelles plaintes consécutives à l'utilisation des produits du Groupe.

La liste des assurances souscrites par le Groupe figure à la note 2.3.3 du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

4 - Indications sur l'utilisation des instruments financiers

Nous vous renvoyons à cet égard à la note 1.3.13 de l'annexe des comptes consolidés.

IV ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE ET DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. SOCIÉTÉ MÈRE

Il est précisé que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2007, qui sont soumis à l'approbation des actionnaires ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 31.927 K€ contre 30.206 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation dégage un bénéfice de 6.971 K€ contre 5.985 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier est bénéficiaire de 871 K€.

RAPPORT DE
GESTION DU
DIRECTOIRE
PRESENTE A
L'ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE DU 26
OCTOBRE 2007



18 & 19
FRANÇOIS FRÈRES

Le résultat courant bénéficiaire s'établit à 7.842 K€ contre 5.743 K€ l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 59 K€.

Le résultat net fait apparaître un bénéfice de 5.310 K€ contre 3.777 K€ l'exercice précédent, compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 2.209 K€ et d'un intéressement des salariés de 265 K€.

Il convient de noter que la Société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, cotée en bourse au marché de Paris, a changé de compartiment de capitalisation à compter du 18 janvier 2007. La société faisait auparavant partie du compartiment C, et a rejoint désormais le compartiment B, qui regroupe les émetteurs ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros.

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales françaises

Les tonnelleres françaises ont continué de bénéficier de la reprise du marché américain et de la bonne tenue de la quasi-totalité des marchés.

Les merranderes françaises, grâce aux investissements réalisés, ont confirmé l'amélioration de leur rentabilité.

Le secteur foudrerie, désormais exploité sur un seul site, poursuit l'amélioration de sa rentabilité.

Filiales étrangères

Les filiales américaines portées par le dynamisme du marché ont connu une rentabilité satisfaisante en monnaie locale. Toutefois, la baisse du dollar a pénalisé l'impact de cette rentabilité dans les comptes consolidés.

L'activité de la filiale hongroise « Trust Hungary » (détenue à 50%) est satisfaisante. Celle-ci a affiché une progression significative de ses résultats.

Notre filiale Demptos Espagne a renoué avec la croissance en terme d'activité et de rentabilité.

Les aléas climatiques subis sur la zone Océanie et la baisse de la récolte ont impacté l'activité de ce secteur. Ainsi, notre filiale AP John, détenue désormais à

100%, a connu une baisse de son activité et de ses résultats de l'ordre de 10%. En outre, nous rappelons que nous avons acquis sur l'exercice la société de distribution de fûts « Classic Packaging » en Australie ainsi que les actifs d'exploitation de la société de distribution de fûts « Carter & Associates » en Nouvelle-Zélande.

Enfin, l'activité de notre filiale de distribution en Afrique du Sud reste limitée.

L'activité des filiales directes est résumée dans le tableau annexé.

V ACTIONNARIAT

Les actionnaires qui détiennent plus de 5 % du capital à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Plus de 33 % : Société Civile La Demignière (Famille François) ;

Plus de 10 % : Société Familiale François (Famille François) ;

Plus de 5 % : Monsieur Jean FRANCOIS.

VI LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Vous trouverez ces informations dans le tableau annexé au présent rapport.

VII ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Néant

VIII REMUNERATION ANNUELLE DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS LA SOCIETE ET LES FILIALES (EN EUROS)

Fonctions exercées		Rémunérations brutes perçues de la société ou de ses filiales (en €)	Jetons de présence (en €)	Total euros
Jean FRANCOIS	Président du Conseil de Surveillance	117.588	1.000	118.588
Jérôme FRANCOIS	Président du Directoire	381.349		381.349
Noelle FRANCOIS	Membre du Directoire	49.807		49.807
Jean MEO	Membre du Conseil de Surveillance		1.000	1.000
Patrick FENAL	Membre du Conseil de Surveillance		1.000	1.000
Total Mandataires Sociaux		548.744	3.000	551.744

Il est précisé à cet égard :

- que les mandataires sociaux ne perçoivent pas de rémunérations à caractère variable ou exceptionnel,
- qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements post-mandats pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions.

IX INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES D'UNE SOCIETE COTEE

Figure en annexe au présent rapport un état récapitulatif des opérations réalisées par les personnes responsables et par leurs proches au cours du dernier exercice (AMF, régl. général, art. 222-15-3 nouveau)

X CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

A - POLITIQUE SOCIALE

1 - EFFECTIFS

	30/04/07	30/04/06	Variation
Tonnellerie	345	307	+38
Merranderie	101	98	+3
Holding	9	9	
Total	455	414	+41
dont CDD + CDI	446	413	+33
dont Interim	9	1	+8

NB : Il s'agit des effectifs intégrés en part groupe (exclusion de 50% pour Trust Hungary)

2 - MOUVEMENTS D'EFFECTIFS

Le solde net des mouvements de main d'œuvre est de + 41 unités, soit 10% de l'effectif au 30 avril 2006. Ces accroissements d'effectifs ont été (i) justifiés par la croissance de la demande et a eu comme conséquence l'accroissement de la production de fûts à hauteur de 9%, (ii) causés par un effet périmètre des sociétés AP JOHN et CLASSIC à hauteur de 25 unités. L'effectif total, hors retraitement de la part groupe est de 507 unités, réparties à hauteur de 289 en France, 24 en Espagne, 104 en Hongrie, 50 aux Etats-Unis, 37 en Australie, 2 en Nouvelle Zélande et 1 en Afrique du Sud.

3 - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

DURÉE DU TRAVAIL

Les sociétés françaises du Groupe ont opté pour des accords de réduction du temps de travail et ont recours, pour certaines, à une modulation annuelle.

Les sociétés étrangères appliquent la législation sur le temps de travail propre à leur système national (40h en Hongrie, 40 en Espagne, 40 aux USA, 40 en Australie).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Les sociétés françaises qui n'appliquent pas d'annualisation du temps de travail peuvent avoir recours ponctuellement aux heures supplémentaires.

ABSENTÉISME

L'absentéisme a représenté 3,6% du temps de travail dont 0,6% pour accident du travail, 2,4% pour maladie et 0,6% pour causes diverses.

RAPPORT DE
GESTION DU
DIRECTOIRE
PRESENTE A
L'ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE DU 26
OCTOBRE 2007



20 & 21
FRANÇOIS FRÈRES

4 - POLITIQUE DE RÉMUNÉRATIONS

L'évolution des charges de personnel est la suivante :

K€	30/04/07	30/04/06
Salaires et charges	15 908	14 758
Intéressement et participation	893	745

Les salaires sont en croissance de 7,8%, liée à un effet périmètre de + 4,6% (+ 682 K€).

L'intéressement et la participation, qui concernent les sociétés françaises, évoluent dans les mêmes proportions que l'activité.

5 - RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Le Groupe applique les dispositions légales et réglementaires en vigueur dans chaque pays où il emploie du personnel.

6 - CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

En 2002, les sociétés françaises du Groupe avaient dressé, en accord avec la nouvelle réglementation du travail applicable en France, un inventaire détaillé des risques inhérents à chaque poste de travail.

Cet inventaire est assorti d'une liste exhaustive de recommandations destinées à améliorer les conditions de travail et à prévenir les accidents.

Ce document a permis, tout en répondant à une obligation légale, de mettre en place des mesures préventives face aux accidents du travail notamment via l'amélioration des équipements.

7 - FORMATION

Les actions de formation menées concernent tout le personnel dans le cadre des budgets temps formation alloués par chaque société.

8 - OEUVRES SOCIALES

Les actions menées dans ce cadre ont pour objet de participer à des actions extra-professionnelles mais qui peuvent se rapprocher de l'environnement viti-vinicole au sein duquel le Groupe évolue.

9 - SOUS-TRAITANCE

Le Groupe ne recourt pas à la sous-traitance industrielle.

B - POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

GESTION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE

Le Groupe exploite pour sa fabrication du chêne d'origine européenne et américaine.

Soucieux de contribuer à la préservation et à la valorisation de cette ressource naturelle, le Groupe s'associe à de multiples démarches, notamment sous l'égide d'instances nationales de la filière bois, visant à garantir un équilibre environnemento-économique de la forêt.

Les merranderies françaises du Groupe adhèrent notamment au processus d'écocertification de la ressource naturelle bois sous la tutelle du label PEFC (Pan European Forest Certification) qui vise à garantir une gestion durable de la forêt.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les résidus issus des première et deuxième transformations du chêne (merranderie et tonnelerie) sont intégralement recyclés en étant :

- soit commercialisés sous la forme de bois de combustion,
- soit commercialisés sous la forme de bois à agglomérer,
- soit réaffectés au process sous la forme de bois de chauffe pour le cintrage des fûts,
- soit utilisés comme combustible.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le Groupe met en place ponctuellement des actions visant à mieux maîtriser et réduire sa consommation d'énergie. La dernière réalisation a consisté pour un site de Tonnelerie situé en France à mettre en œuvre, en partenariat avec E.D.F. un projet de maîtrise de la demande d'énergie par l'installation d'un système de Variation Electronique de Vitesse (VEV) sur le système d'aspiration des poussières. La VEV ajuste la vitesse de rotation d'un moteur au débit souhaité en permettant d'ajuster la puissance fournie à celle demandée. Le gain énergétique constaté sur cette réalisation a été de 30 %.

Cet investissement a fait l'objet d'un accord entre EDF et le site concerné, qui a obligé EDF à conseiller la société, ce qui lui a permis de solliciter des Certificats d'Economie d'Energie.

CONSOMMATION D'EAU

La principale source de consommation d'eau est constituée par l'arrosage des grumes à merrains afin de préserver leur état sanitaire.

Les merranderies françaises ont investi récemment dans des systèmes d'arrosage fonctionnant en circuit fermé avec bassins de décantation, qui minimisent les prélèvements externes d'eau et limitent les rejets d'effluents dans les sols.

GAZ À EFFETS DE SERRE

L'activité du Groupe, artisanale et peu mécanisée, ne rejette pas de façon caractérisée de gaz à effet de serre.

Néanmoins, le Groupe participe à des missions d'auto-diagnostic sur les problématiques du développement durable et de la responsabilité sociétale. Ces actions, menées en collaboration avec des organismes consulaires, préparent le Groupe à une meilleure appréhension des exigences environnementales et notamment des rejets de gaz à effet de serre.

XI ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe possède un département Recherche et Développement totalement intégré qui mène des travaux de Recherche en collaboration avec l'O.N.F, les Universités et le CNRS.

Ce département assure également des missions d'expertise, de conseil œnologique et de formation qui lui permettent de positionner le Groupe FRANCOIS FRERES comme une référence et un leader incontestable en matière d'innovation.

XII EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Notre société a porté sa participation dans la filiale Demptos Afrique du Sud à 100%.

Dans le cadre de sa stratégie de développement des métiers du boisage, le Groupe François s'est porté acquéreur en juin 2007 de 49,99% de la société Arobois située dans la région du Lot. La prise de participation a été effectuée pour un montant de l'ordre de 500 K€.

XIII ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 OCTOBRE 2007

I - SOUS SA FORME ORDINAIRE

- L'Assemblée Générale devra se prononcer sur la mise en paiement à la date du 9 novembre 2007 d'un dividende de 0,50 € par action composant le capital social.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1er janvier 2005, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité du montant.

Ainsi, le bénéfice de la société mère, soit 5.309.782 € serait affecté ainsi :

- à la distribution d'un dividende à concurrence de	2.710.000 euros
- et pour le solde au crédit du compte "Autres réserves"	2.599.782 euros
Total égal au bénéfice à affecter	5.309.782 euros

Nous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

EXERCICES	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Nombre d'actions	5 220 000	5 220 000	5 220 000
Dividendes nets (euros)	0,31	0,35	0,38
Avoir fiscal (euros)	0,155	NA	NA

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 OCTOBRE 2007



22 & 23
FRANÇOIS FRÈRES

- L'Assemblée aura également à se prononcer sur la possibilité pour la Société, pendant une période de 18 mois d'acheter et vendre ses propres actions au prix d'achat maximum de 55 euros et au prix de revente minimum de 25 euros dans la limite de 10% du capital.

- Nous vous demandons en outre de bien vouloir approuver les conventions et opérations visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes et de donner quitus et décharge au Directoire et au Conseil de Surveillance de leur gestion pour l'exercice clos le 30 avril 2007.

- Enfin, vous aurez également à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil de Surveillance.

2 - SOUS SA FORME EXTRAORDINAIRE

Mise en place de nouvelles délégations

Le Directoire demande à votre assemblée, après avoir entendu les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes, en utilisant le dispositif légal de la délégation globale de lui donner les délégations suivantes :

- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à annuler tout ou partie des actions acquises, dans la limite de 10% du capital par période de vingt-quatre mois.

Modification de l'article 20 des statuts « Assemblées Générales »

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 96-I, du décret du 11 décembre 2006 modifiant le décret du 23 mars 1967, le Directoire propose à l'Assemblée de modifier la disposition relative à la période pendant laquelle tout actionnaire doit justifier du nombre d'actions qu'il possède. Il serait en effet nécessaire de supprimer la référence à 5 jours et indiquer que les formalités doivent être accomplies dans les délais prescrits par la loi. En conséquence de cette modification, il serait nécessaire de modifier l'article 20 des statuts « Assemblée Générale ».

XIV PERSPECTIVES

L'activité devrait continuer sa progression au rythme de marchés attendus en légère croissance, grâce à de nouvelles conquêtes de parts de marché sur les deux hémisphères.

Par ailleurs, l'endettement, resté inférieur à 10 % des capitaux propres tout en assurant le programme ambitieux d'investissements, ainsi que les importantes capacités financières, permettent au Groupe anticipation et réactivité pour rechercher et saisir toutes les opportunités.

Investissements et moyens financiers autorisent également le renforcement des activités de diversification - notamment la foudrerie et le boisage - qui concourent toutes désormais positivement à une marge opérationnelle dont l'objectif est maintenu à un taux supérieur à 25 %.

Nous allons à présent vous donner lecture du texte du projet des résolutions qui seront soumises à votre approbation, et nous vous remercions de leur réserver un vote favorable.

LE DIRECTOIRE

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

JEAN FRANÇOIS

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES	SA	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
AP JOHN (AUSTRALIE)	LTD	ADMINISTRATEUR
FRANÇOIS FRERES INC (USA)	LTD	PRÉSIDENT
CARIB FRANÇOIS	SARL	GÉRANT
LA DEMIGNIERE	SC	GÉRANT

JEROME FRANÇOIS

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES	SA	PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
TONNELLERIE TREUIL	SASU	PRÉSIDENT
TONNELLERIE DEMPTOS	SASU	PRÉSIDENT
AP JOHN (AUSTRALIE)	LTD	ADMINISTRATEUR
CLASSIC OAK AUSTRALIA (AUSTRALIE)	LTD	ADMINISTRATEUR
CLASSIK OAK NEW ZEALAND (NOUVELLE ZÉLANDE)	LTD	ADMINISTRATEUR
SOGIBOIS	SASU	PRÉSIDENT
TRUST INTERNATIONAL CORPORATION (USA)	LTD	« CHAIRMAN »
DEMPTOS NAPA COOPERAGE (USA)	LTD	PRÉSIDENT
TONNELLERIE LAGREZE	SARL	GÉRANT
TONNELERIA DEMPTOS ESPANA	SA	ADMINISTRATEUR
LA GAILLARDE	SCI	GÉRANT
FAMILIALE FRANÇOIS	SARL	GÉRANT
DEMPTOS SOUTH AFRICA	LTD	« CHAIRMAN »

NOELLE FRANÇOIS

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES	SA	MEMBRE DU DIRECTOIRE
TBM	SARL	GÉRANT
FRANÇOIS FRERES MANAGEMENT	SARL	GÉRANT

JEAN MEO

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES	SA	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

PATRICK FENAL

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES	SA	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
UNIGESTION ASSET MANAGEMENT	SA	ADMINISTRATEUR
UNIGESTION ASSET MANAGEMENT LTD	SA	ADMINISTRATEUR

ANNEXES AU
RAPPORT DE
GESTION

RAPPORT DE
GESTION DU
DIRECTOIRE
PRESENTE A
L'ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE DU 26
OCTOBRE 2007



24 & 25
FRANÇOIS FRÈRES

ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, AINSI QUE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de la délégation	Date de l'Assemblée Générale des Actionnaires - Durée	Utilisation de la délégation au jour de l'établissement du rapport
Délégation donnée au Directoire pour augmenter le capital social, par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 octobre 2006 (pour une période de 26 mois)	NEANT
Délégation donnée au Directoire pour augmenter le capital social, par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 octobre 2006 (pour une période de 26 mois)	NEANT
Délégation donnée au Directoire pour augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	26 octobre 2006 (pour une période de 26 mois)	NEANT
Délégation donnée en vue de l'attribution d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital	26 octobre 2006 (pour une période de 38 mois)	NEANT

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES PERSONNES RESPONSABLES ET PAR LEURS PROCHES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (AMF, REGL. GENERAL, ART. 222-15-3 NOUVEAU)

Personne concernée	Nature de l'opération	Date de l'Opération	Montant de l'Opération
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Souscription de 200.000 actions par l'exercice d'options de souscriptions	25 juillet 2006	3.048.980 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 11.150 actions	Janvier 2007	422.324 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 859 actions	Février 2007	31.783 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 5.091 actions	Mars 2007	184.617 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 43.871 actions	Avril 2007	1.623.908 €

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

En complément du rapport de gestion présenté par le Directoire, je vous rends compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES au titre de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Nos Commissaires aux Comptes présenteront dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière (art. L. 225-235 du Code de commerce).

I CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

I.1 STRUCTURE JURIDIQUE ET COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par les articles L.225-57 et suivants du Code de commerce.

La Société est dirigée par un Directoire dont les membres agissent collégialement. De son côté, le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il procède à la désignation des membres du Directoire et propose leur éventuelle révocation à l'Assemblée Générale.

Conformément à la réglementation et aux statuts, le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres nommés pour 6 ans, sauf pour les premiers membres qui ont été nommés lors de l'adoption de la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance : ceux-ci ont en effet été nommés pour 3 ans.

L'Assemblée Générale du 26 octobre 2006 a renouvelé le mandat de Messieurs Jean FRANCOIS et Jean MEO pour une durée de 6 ans. Le mandat de Monsieur Patrick FENAL expire en 2010.

Toutes les informations sur les fonctions et mandats des membres du Conseil de Surveillance sont présentées en annexe au rapport de gestion établi par le Directoire.

I.2 RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

I.2.1 MISSIONS DU CONSEIL

Conformément au droit commun des sociétés anonymes à Directoire et Conseil de Surveillance et aux statuts, le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion du Directoire. A ce titre, il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Ainsi, le Conseil de Surveillance demande au Directoire et au management toute information ou analyse qu'il juge opportune, ou d'effectuer une présentation sur tout sujet précis concernant, par exemple, un processus commercial ou le développement dans un territoire.

Ce contrôle est indépendant de celui qui incombe aux Commissaires aux Comptes. Il porte non seulement sur la régularité des comptes, comme le contrôle des Commissaires aux Comptes, mais aussi sur l'opportunité des actes de gestion du Directoire.

Une fois par trimestre au moins, il entend un rapport du Directoire sur la gestion de la Société. Ce rapport informe le Conseil de Surveillance le plus complètement possible de la marche des affaires sociales.

Après la clôture de l'exercice, le Conseil de Surveillance vérifie et contrôle les comptes établis par le Directoire ainsi que les comptes consolidés (art. L 225-68 al. 5). Ces comptes lui sont présentés par le Directoire dans un délai de trois mois à compter de la clôture de l'exercice (art. D 114).

Chaque année, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice (art. L 225-68 al.6).

Le Conseil de Surveillance tient en outre de la loi certaines attributions précises :

- nomination des membres du Directoire et fixation de leur rémunération ;
- choix du Président du Directoire ;
- attribution du pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire si les statuts le permettent ;
- cooptation des membres du Conseil de Surveillance ;
- autorisation des conventions entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance ;
- nomination des membres des commissions ;
- répartition des jetons de présence ;
- autorisation de cautions, avals et autres garanties ;
- cessions d'immeubles, les cessions totales ou partielles de participation et les constitutions de sûretés.

Le Conseil de Surveillance est également compétent pour décider le transfert du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale ordinaire (art. L 225-65).

ANNEXES AU
RAPPORT DE
GESTION

RAPPORT DU
PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE
SURVEILLANCE
SUR LES
PROCÉDURES DE
CONTRÔLE
INTERNE MISES
EN PLACE
PAR LA SOCIÉTÉ



26 & 27
FRANÇOIS FRÈRES

1.2.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Le tableau ci-dessous rappelle l'ordre du jour de chacune de ces réunions. Rappelons également qu'à chaque fois, les membres du Conseil de Surveillance ont été régulièrement convoqués, dans les délais requis.

Dates	Ordre du jour
20 juin 2006	Acquisition de 46% du capital de la société australienne AP JOHN et de 100% du capital de sociétés de distribution en Australie et Nouvelle-Zélande
12 juillet 2006	Examen des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2006 arrêtés par le Directoire
30 septembre 2006	Examen du rapport du Directoire sur la marche de la société concernant les 3 premiers mois de l'exercice (31/07/06)
26 octobre 2006	Répartition des jetons de présence – rémunérations du président du Conseil de Surveillance et du Directoire
21 décembre 2006	Examen du rapport du Directoire sur la marche de la société concernant le premier semestre de l'exercice en cours
28 mars 2007	Examen du rapport du Directoire sur la marche de la société concernant les 9 premiers mois de l'exercice (31/01/07)

Un procès-verbal a été établi à l'issue de chaque réunion.

Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent au siège social. Toutefois, même si ce procédé n'a pas encore été utilisé, les réunions peuvent avoir lieu par voie de visio-conférence.

1.2.3 CONVENTIONS « RÉGLEMENTÉES » ET « DÉCLARABLES »

Conventions dites « réglementées »

Rien de particulier à signaler sur ce point au cours de l'exercice écoulé.

Conventions dites « déclarables »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales et significatives pour l'une des parties soit en raison de leur objet soit en raison de leur implication financière.

S'agissant des conventions antérieures, conformément à la législation, la liste et l'objet de ces conventions ont été communiqués par l'intéressé aux dirigeants qui en ont informé les Commissaires aux Comptes.

1.3 EXISTENCE ET FONCTIONNEMENT DES COMITÉS INSTITUÉS PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Eu égard à la taille, la structure de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et les risques liés à son activité, le Conseil de Surveillance n'a pas jugé utile de créer des comités spécialisés auxquels il confierait un rôle spécifique.

II LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SA TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES

2.1 OBJECTIF DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du Groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- respect des règles internes et externes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Ainsi, le système de contrôle interne est, chez FRANCOIS FRERES :

- un dispositif visant à créer et maintenir une organisation permettant de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, industriels, financiers, et juridiques, auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
- un dispositif permettant de garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité, afin que le patrimoine du Groupe soit sauvegardé.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques d'erreurs ou de fraudes aient été totalement éliminés ou maîtrisés.

2.2 ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est l'affaire de tous et de chacun. Ainsi, chaque collaborateur, lorsqu'il effectue un contrôle d'une tâche qu'il a accompli personnellement ou lorsqu'il vérifie le travail d'un autre membre de l'équipe, participe au bon fonctionnement des dispositifs de contrôle interne de l'entreprise.

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et plus généralement du Groupe FRANCOIS FRERES sont :

- la couverture exhaustive des activités et des risques,
- la responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- une définition claire des tâches,
- une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- des délégations formalisées et à jour.

2.3 DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE MAÎTRISE DES RISQUES AUXQUELS EST SOUMIS L'ENTREPRISE

Au sein du Groupe FRANCOIS FRERES, les principaux acteurs du contrôle interne sont :

- le Directoire, les Présidents de filiales,
- la Direction Financière, notamment en matière de gestion de trésorerie, consolidation, communication financière,

2.3.1 Le Directoire définit les principes généraux en matière de Contrôle Interne et s'assure de leur correcte mise en place au sein du Groupe. A cet égard, le Directoire est en relation permanente avec la Direction Financière et les Managers de filiales. Il est à ce titre précisé que chaque filiale du Groupe est dotée d'un Manager distinct.

Le Directoire organise chaque année une réunion de gestion du Groupe, au cours de laquelle le Directoire, les Managers de filiales, la Direction Financière, et les principaux cadres du Groupe, évoquent la marche des affaires, tentent de détecter les risques afin de les anticiper.

Au niveau des filiales du Groupe, il convient de préciser que les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place. Les actes hors du cours normal des affaires sont contrôlés régulièrement par l'équipe de Direction de la société mère.

2.3.2 - La Direction Financière du Groupe est également en relation permanente avec les directeurs comptables de chaque filiale, et assure une mission de contrôle interne, notamment en ce qui concerne la Trésorerie (gestion centralisée de la trésorerie des sociétés françaises, suivi des trésoreries des filiales étrangères) et en matière de consolidation (les opérations de consolidation annuelles et semestrielles sont pilotées par la Direction Financière).

Il existe également un système de reporting mensuel financier, portant sur les principaux indicateurs économiques (chiffre d'affaires réalisé par pays, par type de produit, prix moyen de vente, investissements réalisés, fûts produits...).

Ces informations financières sont élaborées par les systèmes comptables propres à chaque société et permettent à la Direction Financière et au Directoire de suivre l'évolution des performances de chacune des sociétés du Groupe afin de les comparer aux budgets fixés au début de l'exercice. Il est à noter sur ce point qu'une fois par an, les filiales communiquent au Groupe leurs prévisions budgétaires. Il est établi un budget consolidé qui servira de base de comparaison pour les résultats mensuels. Ce budget ne fait généralement pas l'objet d'une réactualisation.

Ces informations financières sont d'ailleurs rapprochées des consolidations semestrielles et annuelles établies par la Direction Financière du Groupe, et ce afin d'analyser les causes de divergences éventuelles.

- Plus particulièrement, concernant la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, Société mère, la Direction Financière assure les missions de contrôle interne suivantes.

La Direction Financière gère le plan de comptes et les référentiels associés, assure des contrôles de cohérence et d'exhaustivité, établit en temps voulu les états financiers individuels et les déclarations fiscales relevant de sa responsabilité. Par sa mission d'élaboration de l'information comptable, la Direction Financière contribue, à l'élaboration de l'information financière.

La tenue de la comptabilité générale de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES est centralisée. Chaque collaborateur comptable a un rôle et des responsabilités clairement définis.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ



28 & 29
FRANÇOIS FRÈRES

Au-delà des enregistrements comptables, ils effectuent un suivi permanent des comptes qui sont sous leur responsabilité. Dans ce cadre, ils procèdent notamment à un rapprochement régulier des soldes et opérations enregistrés avec des informations externes de tous ordres (confirmation directe des tiers ; rapprochement bancaire ; ...).

La Direction Financière effectue une supervision permanente des travaux de son équipe et participe activement à l'élaboration des arrêtés annuels et intermédiaires. A partir de ces éléments et d'informations complémentaires d'autres sources, elle effectue un contrôle de second niveau des travaux de son équipe et des résultats qui ressortent de la comptabilisation des opérations. Elle travaille en liaison directe avec la direction pour lui communiquer notamment toute information comptable de pilotage de l'entreprise ainsi qu'un suivi régulier de trésorerie.

- Gestion et prévention du risque de change : compte tenu de l'exposition de la Société au risque de change, une politique de couverture est mise en place, spécialement sur les devises nord-américaines.

Sur ce point, la politique du groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change, et non de prendre des positions spéculatives. Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

- La Direction Financière assure également la coordination avec les travaux des Commissaires aux Comptes.

2.3.3 Assurances : Le Groupe FRANCOIS FRERES est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant les risques suivants :

- Dommages aux biens et pertes d'exploitations (contrat groupe applicable aux sociétés françaises) :

- bâtiments, risques locatifs et matériels en valeur à neuf,
- marchandises,
- recours des voisins et tiers,
- garantie automatique des investissements.

- Responsabilité civile (contrat groupe applicable aux sociétés françaises)

- Assurance Transport Maritime (contrat groupe applicable aux sociétés françaises, à la Hongrie et aux U.S.A)

- Flotte automobile (contrat groupe applicable aux sociétés françaises)

- Assurance des mandataires sociaux.

2.4 PROCÉDURES EXTERNES DE CONTRÔLES

2.4.1 Les Commissaires aux Comptes, au travers de leurs différents contrôles, mettent en œuvre les diligences propres à leur profession. Il sont informés en amont du processus d'élaboration des comptes, et présentent la synthèse de leurs travaux à la Direction Financière à l'occasion de l'arrêté semestriel et de la clôture annuelle.

Il convient de préciser que la Société est dotée de deux Commissaires aux Comptes titulaires et de deux Commissaires aux Comptes suppléants, conformément à la législation qui lui est applicable. Les filiales opérationnelles, françaises et étrangères, nomment des Commissaires aux Comptes ou des auditeurs dans le cadre des réglementations applicables.

2.4.2 Les certifications de qualité :

Certaines filiales du Groupe bénéficient de la certification norme ISO 9001 (version 2000 - système de management de la qualité). La filiale hongroise bénéficie de la norme ISO 14001 (protection de l'environnement).

Ces certifications sont à jour de renouvellement.

Enfin, il convient d'ajouter que deux de nos tonnelleries françaises bénéficient d'un label de qualité réservé aux sociétés françaises. Il s'agit du label « CTBA » (centre technique du bois et de l'ameublement). Ce certificat de qualité est délivré pour la fabrication de fûts de tradition française sur la base des critères suivants :

- caractéristiques dimensionnelles,
- caractéristiques qualitatives,
- maîtrise des constituants.

III CONCLUSION

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, le Directoire et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées.

Le Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINÉA DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE AU 30 AVRIL 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président,

concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président,
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007

Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT
REPRÉSENTÉ PAR
CHRISTOPHE ROCARD

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
REPRÉSENTÉ
PAR ERIC GABORIAUD

RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES

RAPPORT DU
CONSEIL DE
SURVEILLANCE



30 & 31
FRANÇOIS FRÈRES

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2007 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2007, la Société a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 31.927.030 euros. Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice s'élevant à 5.309.782 euros.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Enfin, nous tenons à remercier tous les collaborateurs du Groupe, dont les efforts et le soutien de l'action du Directoire ont permis la concrétisation des résultats qui sont soumis à votre approbation.

Le Conseil de Surveillance

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 AVRIL 2007

Actif (en milliers d'euros)	Note	30/04/2007 IFRS	30/04/2006 IFRS
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles		20	24
Ecart d'acquisition	4.2	10 061	4 296
Immobilisations incorporelles	4.1	10 081	4 320
Immobilisations corporelles	4.1	14 894	10 585
Impôts différés actifs	4.3	1 815	1 237
Autres actifs financiers		55	20
Total actif non courant		26 845	16 162
Actif courant			
Stocks et en-cours	4.4	88 359	81 213
Créances clients	4.5	20 609	14 872
Autres créances d'exploitation	4.5	3 368	2 691
Disponibilités		16 083	10 036
Total actif courant		128 419	108 812
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Total actif		155 264	124 974

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 AVRIL 2007

Passif (en milliers d'euros)	Note	30/04/2007 IFRS	30/04/2006 IFRS
Capitaux propres			
Capital social	4,6	8 672	8 352
Réserves consolidées		88 573	75 626
Ecarts de conversion capitaux propres	4,6	(3 728)	(2 961)
Résultat consolidé		15 161	12 296
Ecarts de conversion résultat		(15)	(101)
Total des capitaux propres du Groupe		108 663	93 212
Intérêts minoritaires réserves		954	634
Intérêts minoritaires résultat		106	85
Total capitaux propres		109 723	93 931
Passif non courant			
Provisions	4,7	601	436
Impôt différé passif		673	0
Dettes financières long terme	4,9 et 4,10	9 334	2 026
Engagements de retraite	4,8	355	264
Total Passif non courant		10 963	2 726
Passif courant			
Dettes fournisseurs		12 049	8 818
Autres dettes d'exploitation		6 599	5 942
Dettes financières court terme	4,9 et 4,10	15 930	13 557
Provisions	4,7	0	0
Total Passif courant		34 578	28 317
Passifs non courants destinés à être cédés		0	0
Total passif courant et non courant		45 541	31 043
Total Passif		155 264	124 974

BILAN
CONSOLIDÉ



32 & 33
FRANÇOIS FRÈRES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30/04/2007	30/04/2006
		Exerc. 12 mois IFRS	Exerc. 12 mois IFRS
Chiffre d'affaires		91 052	77 039
Production stockée		(642)	(40)
PRODUITS EXPLOITATION		90 410	76 999
Achats de matières et marchandises		(41 812)	(33 544)
Variation de stocks marchandises		4 630	1 685
MARGE BRUTE		53 228	45 140
Autres achats et charges externes		(10 146)	(8 202)
VALEUR AJOUTEE		43 082	36 938
Subventions d'exploitation		13	8
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 342)	(1 133)
Charges de personnel		(16 801)	(15 503)
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION		24 952	20 310
Repr Prov et Transfert de charges	5,4	889	981
Autres produits		105	12
Dotations aux comptes d'amortissements	4,1	(1 447)	(1 386)
Dotations aux comptes de provisions	5,4	(728)	(663)
Autres charges de gestion courante		(67)	(101)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		23 704	19 153
Autres éléments d'exploitation	5.2	(122)	(13)
RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES		23 582	19 140
Résultat Financier	5.3	(682)	(284)
RESULTAT AVANT IMPOT		22 900	18 856
Impôt sur les bénéfices	5,6 et 5,7	(7 633)	(6 475)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		15 267	12 381
RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES		0	0
RESULTAT NET		15 267	12 381
dont Part du Groupe		15 161	12 296
dont Part des Minoritaires		106	85
Résultat par action	5,9		
de base (résultat net)		2,80	2,36
de base (résultat net des activités poursuivies)		2,80	2,36
dilué (résultat net)		2,80	2,27
dilué (résultat des activités poursuivies)		2,80	2,27

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(En milliers d'euros)	30/04/2007 IFRS	30/04/2006 IFRS
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	15 267	12 381
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 547	1 349
Plus et moins value de cession	(62)	(8)
Quote-part de subvention d'investissement	(24)	(40)
Variation des impôts différés	(541)	(422)
Marge brute d'autofinancement	16 187	13 260
Variation de stocks	(2 202)	(2 327)
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 599)	1 033
A. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE OU PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11 386	11 966
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 036)	(2 172)
Variation des immobilisations financières	(35)	2
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations	157	104
Tresorerie nette affectée aux acquisitions de filiales	(12 332)	
B. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(15 246)	(2 066)
OPERATION DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	3 049	
Dividendes versés aux actionnaires	(1 984)	(1 827)
Variation des dettes financières à court terme	1 154	(6 800)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts à LMT	12 065	1 499
Remboursements d'emprunts à LMT	(4 167)	(2 203)
Variation des autres dettes financières	43	(131)
Encaissements provenant de nouvelles subventions d'investissement	5	
C. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	10 165	(9 462)
D. INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE	(258)	118
E. TRESORERIE A L'OUVERTURE	10 036	9 480
TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D+E)	16 083	10 036

COMPTE DE
RESULTAT
CONSOLIDE

TABLEAU DE
FINANCEMENT
CONSOLIDE



34 & 35
FRANÇOIS FRÈRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Attribuable aux actionnaires de la Société					Intérêts minoritaires		TOTAL
	CAPITAL SOCIAL	RESERVES CONSOLIDEES	ECART CONV CAPITAUX PROPRE	RESULTAT CONSOLIDE	ECART CONV RESULTAT	INT.IMMO RESERVES	INTERETS MINO RESULT	
I - MAI - 04	8 352	57 339	(2 221)	10 304	4	491	80	74 349
AFFECTATION RESULTAT		10 304		(10 304)		80	(80)	
DIVIDENDES		(1 618)						(1 618)
RESULTAT 30/04/05				11 451			85	11 536
VARIATION ECART CONV .CAP.PROP.			(1 057)			(35)		(1 092)
ECART CONVERSION REST N					(28)			(28)
ECART CONVERSION REST N-I		4			(4)			
DIVERS N/S		5						5
30 - AVR - 05	8 352	66 034	(3 278)	11 451	(28)	536	85	83 152
AFFECTATION RESULTAT		11 451		(11 451)		85	(85)	
DIVIDENDES		(1 827)						(1 827)
RESULTAT 30/04/06				12 296			85	12 381
VARIATION ECART CONV .CAP.PROP.			317			15		332
ECART CONVERSION REST N					(101)			(101)
ECART CONVERSION REST N-I		(28)			28			
DIVERS N/S		(4)				(2)		(6)
30 - AVR - 06	8 352	75 626	(2 961)	12 296	(101)	634	85	93 931
AFFECTATION RESULTAT		12 296		(12 296)		85	(85)	
AUGMENTATION CAPITAL	320	2 729						3 049
DIVIDENDES		(1 984)						(1 984)
RESULTAT 30/04/07				15 161			106	15 267
VARIATION ECART CONV .CAP.PROP.			(767)			(19)		(786)
INTERETS MINO SUR ACQUISITION						467		467
RACHAT INTERETS MINO						(211)		(211)
ECART CONVERSION REST N					(15)			(15)
ECART CONVERSION REST N-I		(101)			101			
DIVERS N/S		7				(2)		5
30 - AVR - 07	8 672	88 573	(3 728)	15 161	(15)	954	106	109 723

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 30/04/2007

INFORMATIONS COMPTABLES

En date du 9 juillet 2007, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 30 avril 2007. François Frères est une société anonyme cotée immatriculée en France.

I PRINCIPES COMPTABLES

1.1 GÉNÉRALITÉS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 30 avril 2007 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » adoptées au niveau européen.

L'information financière au 30 avril 2007 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 avril 2007. Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur sur 2006 et 2007 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Les amendements entrés en vigueur en 2006/2007 relatifs à IAS 19 (gains et pertes actuariels), à IAS 39 (contrat de garantie financières, couverture de transactions potentielles intragroupe et utilisations de l'option de juste valeur), IAS 21 (investissement dans une activité à l'étranger) n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du groupe François. De même, les interprétations IFRIC 4 (contrat de location), IFRIC 5 et IFRIC 6 sont sans impact sur les états financiers de François Frères. Le Groupe n'a enfin appliqué par anticipation aucune norme et interprétation applicable à compter du 1er mai 2007.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

1.2.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés dont le Groupe François détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités.

Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle. Il s'agit du sous-groupe Trust (Trust International, Trust Hungary et Quercus) et de la société Demptos South Africa.

Les filiales sont consolidées à partir de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La liste des sociétés consolidées figure à la note 2.1

1.2.2 Elimination des opérations internes au groupe.

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.2.3 DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de François Frères S.A. et ses filiales au 30 avril de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

1.2.4 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation François Frères. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan (hors capitaux propres)
- Taux historique pour les capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat

Les différences de conversion qui apparaissent au passif du bilan sont la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux des principales monnaies utilisées pour la consolidation des comptes étaient les suivants (€ contre devise) :

		TAUX DE CLÔTURE		TAUX MOYEN	
		Avr. 2007	Avr. 2006	Avr. 2007	Avr. 2006
ÉTATS UNIS	USD	1,3605	1,254	1,2881	1,212
AUSTRALIE	AUD	1,6427	1,660	1,6736	1,615
HONGRIE	FT	246,286	264,080	259,783	252,776
AFRIQUE DU SUD	RD	9,594	7,680	9,182	7,752
NOUVELLE ZÉLANDE	NZD	1,839	N/A	1,922	N/A

TABLEAU DE
VARIATION DES
CAPITAUX
PROPRES

ANNEXE AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS
30/04/2007



36 & 37
FRANÇOIS FRÈRES

1.2.5 OPÉRATIONS EN DEVISE

Conformément à la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

1.3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES AUX DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1.3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs nets identifiés aux dates d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice. Le test de dépréciation est réalisé par UGT (Unités Génératrices de Trésorerie), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables, dans lesquelles les écarts d'acquisition ont été affectés. La valeur d'utilité de ces UGT est déterminée par la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat et est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges. Les frais de développement sont immobilisés lorsque les projets permettent de générer individuellement des avantages économiques futurs probables. En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement qui ne remplissent pas les conditions, sont enregistrés en charges au cours de l'exercice durant lequel ils sont encourus.

1.3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été acquises suite à un regroupement d'entreprises diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation ultérieure.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilités différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

L'amortissement est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Le tableau ci-dessous résume les principaux modes et durées d'amortissements utilisés à l'intérieur du groupe (étant entendu que le mode linéaire est utilisé pour les biens acquis d'occasion):

POSTE COMPTABLE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 à 8 ans
Matériel de bureau et info	Dégressif	5 ans

La méthode de l'amortissement dégressif est retenue pour le matériel et outillage car elle est considérée comme correspondant à l'amortissement économique.

Ces durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective. S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquels appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

Le crédit-bail n'est pas un moyen de financement utilisé de manière significative par les sociétés du Groupe.

1.3.3 STOCKS ET EN-COURS

Les matières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition. Toutefois, la valorisation des merrains est effectuée sur la base d'un coût moyen pondéré. Les produits finis ont été valorisés à leur coût de production.

Les marges figurant dans les stocks de marchandises des filiales ont été éliminées.

Les stocks de matières premières et de produits finis sont dépréciés si leur valeur de revente est inférieure à leur valeur comptable.

1.3.4 CRÉANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une analyse individuelle. Une provision est constituée en fonction du risque estimé.

1.3.5 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions (le cas échéant).

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le Groupe utilise une méthode de report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

Les comptes consolidés du Groupe François enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- De la constatation d'un écart de conversion sur un terrain,
- de la comptabilisation des engagements de retraite,
- de l'élimination du profit interne inclus dans les stocks des filiales à la clôture de l'exercice.

1.3.6 TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

1.3.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont inscrites en « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

1.3.8 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions pour hausse de prix sont annulées.

1.3.9 PROVISIONS POUR RISQUES

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

1.3.10 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le Groupe a souscrit, au cours de l'exercice 2000/2001 pour les sociétés françaises, une assurance relative aux indemnités de fin de carrière. Le montant versé (152 K€) avait été comptabilisé en charge exceptionnelle pour la fraction relative aux exercices précédents (137 K€) et en charge d'exploitation pour la prime relative à l'exercice (16 K€).

Les engagements d'indemnités légales de départ en retraite qui ne sont pas couverts par cette assurance font désormais l'objet d'une provision.

Le Groupe comptabilise ses engagements de retraite ou assimilés conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ». Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et en fonction des législations des différents pays dans lesquels le Groupe François est présent. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel, d'évolution des salaires et de rentabilité des placements à long terme et des conditions économiques propres à chaque pays. Pour les indemnités de départ à la retraite, le calcul est effectué en projetant la charge sur la durée totale de la vie active du salarié dans le Groupe François. Les provisions figurant au passif sont nettes des versements effectués auprès d'organismes extérieurs de gestion de ces engagements.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe verse des primes à un organisme externe. Ces cotisations sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Pour les régimes à prestations définies, la méthode actuarielle utilisée pour valoriser l'engagement net est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation est valorisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Les écarts actuariels sont amortis au compte de résultat à partir de l'exercice suivant leur constatation pour la partie excédant un corridor fixé à 10% du montant le plus élevé entre les obligations et la juste valeur des actifs de préfinancement, sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires (méthode dite du « corridor »). Le calcul est effectué par des actuaires indépendants qualifiés.

ANNEXE AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS
30/04/2007



38 & 39
FRANÇOIS FRÈRES

1.3.11 PROVISIONS POUR LITIGES

Elles sont constituées à la clôture de l'exercice pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Elles sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus et de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis.

1.3.12 EMPRUNTS

Les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts de mise en place.

1.3.13 INSTRUMENTS FINANCIERS

La politique du Groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change et non de prendre des positions spéculatives.

Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

Risque de change

Le risque global du Groupe est un risque export net en dollar américain. Le Groupe gère son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui peuvent être des opérations à terme ou des produits optionnels.

Risque de taux

Le Groupe gère le risque de taux de manière centralisée en ayant recours à des SWAP ou tout autre produit optionnel en fonction de la tendance des marchés.

Comptabilisation

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères et sur les taux d'intérêts pour couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change et de taux. Ces instruments financiers dérivés sont conformément aux normes IAS 32 et IAS 39 évalués et comptabilisés au bilan à leur juste valeur (si leur montant est significatif).

1.3.14 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué par la somme des ventes des sociétés consolidées à des tiers étrangers au Groupe, les mouvements internes étant éliminés.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

1.3.15 ENGAGEMENTS DONNÉS

Le Groupe n'est pas lié par un contrat d'achats de merrains ou de grumes.

1.3.16 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription d'actions.

1.3.17 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des coûts liés à des plans de restructuration ;
- des pertes de valeur d'actifs y compris des goodwill ;
- des litiges et autres pertes, profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels et matériels ;
- des produits et charges financiers ;
- des impôts ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

1.3.18 RÉSULTAT FINANCIER

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- l'effet d'actualisation des provisions (hors avantages du personnel) ;
- la variation des instruments financiers ;
- le résultat de change sur opérations financières.

II PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

SOCIÉTÉ	NATIONALITE	SIEGE SOCIAL	% DETENTION	% INTERET	METHODE
TONNELLERIE FRANCOIS	Française	ST ROMAIN			
TONNELLERIE DEMPLOS	Française	ST CAPRAIS	100%	100%	IG
BOUYOUD	Française	ST SAUVEUR	100%	100%	IG
TRONCAIS BOIS MERRAINS	Française	URCAY	100%	100%	IG
TREUIL	Française	BRIVE	100%	100%	IG
FOUDRERIE					
JOSEPH FRANCOIS	Française	BRIVE	100%	100%	IG
BOUYOUD DISTRIBUTION	Française	BRIVE	100%	100%	IG
SOGIBOIS	Française	ST ANDRE DE CUBZAC	100%	100%	IG
LAGREZE	Française	LES ESSEINTES	100%	100%	IG
FRANCOIS FRERES					
MANAGEMENT	Française	SAINT ROMAIN	100%	100%	IG
DEMPLOS NAPA	Américaine	NAPA	95.04%	95.04%	IG
FRANCOIS INC	Américaine	SAN FRANCISCO	100%	100%	IG
DEMPLOS ESPANA	Espagnole	LOGRONO	100%	100%	IG
TRUST INTERNATIONAL	Américaine	PALM BEACH	50%	50%	IP
TRUST HONGRIE	Hongroise	SZIGETVAR	50%	50%	IP
DEMPLOS SOUTH AFRICA	Sud Africaine	PAARL	50%	50%	IP
AP JOHN	Australienne	TANUNDA	95%	95%	IG
QUERCUS LLC	Américaine	PALM BEACH	50%	25%	IP
TONNELLERIE					
PROVENCALE	Française	LALONDE LES MAURES	100%	100%	IG
SCI LUZANNE	Française	ST CAPRAIS	100%	100%	IG
CLASSIC OAK NZ	Néo-zélandaise	WELLINGTON	100%	100%	IG
CLASSIC OAK AUS	Australienne	BELROSE	100%	100%	IG

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

ANNEXE AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS
30/04/2007



40 & 41
FRANÇOIS FRÈRES

2.2 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice les événements suivants ont affecté le périmètre de consolidation :

- Acquisition de 46% de Ap John, le Groupe détenant désormais 95% de cette société,
- Acquisition de 100% de Classic Oak NZ et Classic Oak AUS, sociétés de distribution de fûts en Australie et en Nouvelle-Zélande,
- Acquisition de 100% de la Sci Luzanne, société immobilière qui détient l'ensemble immobilier du site de la tonnellerie Demptos,
- Acquisition de la part minoritaire (5%) de la filiale Demptos Espana,
- Dissolution de la société François Frères D'Oregon qui n'avait plus d'activité.

III INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire.

3.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le Groupe François exerce 2 grands types d'activités :

- la tonnellerie,
- la merranderie.

Le pôle merranderie vend sa production aux tonnellerie du Groupe. Ce secteur peut être regroupé avec la tonnellerie (intégration verticale).

Les autres activités du Groupe (foudrerie, produits de boisage ...), demeurant mineures par rapport à la tonnellerie, n'ont pas à être présentées séparément.

Le Groupe François n'a pas à présenter d'information particulière par secteur d'activité.

3.2 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Ventes externes

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
France	15 061	14 661
USA	35 517	29 636
Autres zones	40 474	32 742
TOTAL	91 052	77 039

Immobilisations nettes

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
France	9 419	6 879
USA	3 541	3 403
Autres zones	12 070	4 643
TOTAL	25 030	14 925

IV COMPLÉMENTS SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

4.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

VALEURS BRUTES	30/04/06	Var Périmètre	Var change	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles						
Ecart acquisition	7 219	6 086	(336)			12 969
Autres	160			8	(2)	166
Total	7 379	6 086	(336)	8	(2)	13 135
Immobilisations corporelles						
Terrains	1 644	1 988	(3)	693		4 322
Constructions	10 259	681	(36)	1 765	(8)	12 661
Autres immobilisations	10 386	842	2	1 519	(493)	12 256
Immobilisations en cours	1 079		(75)	71	(1 020)	55
Total	23 368	3 511	(112)	4 048	(1 521)	29 294
Total des valeurs brutes	30 747	9 597	(448)	4 056	(1 523)	42 429

AMORTISSEMENTS	30/04/06	Var Périmètre	Var change	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles						
Ecart acquisition	2 923		(15)			2 908
Autres	136			12	(2)	146
Total	3 059		(15)	12	(2)	3 054
Immobilisations corporelles						
Terrains	443			50		493
Constructions	5 324	76	(52)	433	(8)	5 773
Autres immobilisations	7 016	537	27	952	(398)	8 134
Total	12 783	613	(25)	1 435	(406)	14 400
Total des amortissements	15 842	613	(40)	1 447	(408)	17 454

VALEURS NETTES	30/04/06	Var Périmètre	Var change	Augmentations nettes dotations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles	4 320	6 086	(321)	(4)		10 081
Immobilisations corporelles	10 585	2 898	(87)	2 613	(1 115)	14 894
Total des valeurs nettes	14 905	8 984	(408)	2 609	(1 115)	24 975

ANNEXE AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS
30/04/2007



42 & 43
FRANÇOIS FRÈRES

4.2 ECARTS D'ACQUISITION

Le détail des écarts d'acquisition est le suivant :

	Année d'acquisition	Valeur nette (en milliers d'euros)
Demptos	1993	0
Treuil	1997	106
Sogibois	1999 et 2002	1 795
Trust Intern	2000	643
Ap John	2001 et 2006	3 770
Classic Oak	2006	2 206
Classic NZ	2006	1 344
Demptos Espagne	2006	104
Tonn.Prov.	2004	93
Total		10 061

Les survaleurs sont affectées aux unités génératrices de trésorerie du Groupe qui sont identifiées en fonction de la division à laquelle est rattachée chaque unité du Groupe. Des tests de perte de valeur ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2007, sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces tests ont conclu à l'absence de dépréciation à constater sur les survaleurs.

4.3 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)

Impôt différé sur marges en stock	1548
Impôt différé sur comptes AP John	56
Impôt différé sur comptes DNC	47
Impôt différé sur engagements de retraite	90
Impôt différé sur comptes FINC	23
Impôt différé sur provisions pour charges	51
	1 815

4.4 STOCKS (EN MILLIERS D'EUROS)

	30/04/2007	30/04/2006
Matières premières	82 890	75 431
Produits finis	8 872	8 831
Marchandises	2 069	837
STOCKS BRUTS	93 831	85 099
Elimination marges en stocks	(4 589)	(2 942)
STOCKS BRUTS APRES MARGE		
EN STOCK	89 242	82 157
Provision pour dépréciation des stocks	(883)	(944)
STOCKS NETS	88 359	81 213

Les stocks de merrains et grumes (marges en stock éliminées et avant dépréciation des stocks) s'élèvent à 77 714 K€.

4.5 CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Créances clients	21 162	15 422
Provisions pour client douteux	(553)	(550)
CLIENTS NETS	20 609	14 872
AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION	3 368	2 691

Au 30/04/2007, les autres créances d'exploitation sont principalement constituées de créances fiscales et de charges constatées d'avance.

4.6 CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le capital social du Groupe est fixé à la somme de 8 672 000 euros. Il est divisé en 5 420 000 actions de 1,60€ de nominal chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Au cours de l'exercice, 200 000 options de souscription d'actions ont été levées.

La rubrique écarts de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères. Les variations de l'écart de conversion proviennent principalement des fluctuations du cours du dollar américain.

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
USD	(5 213)	(3 637)
FORINT	1 168	598
Autres Devises	317	78
ECART DE CONVERSION		
CAPITAUX PROPRES	(3 728)	(2 961)

4.7 PROVISIONS POUR CHARGES

(en milliers d'euros)	30/04/2006	Augmentations	Diminutions	30/04/2007
Litiges	436	168	3	601
TOTAL	436	168	3	601

La part à plus d'un an (passifs non courants) des provisions s'élève à 601 K€ et correspond principalement à une provision pour litige.

4.8 ENGAGEMENTS DE RETRAITE (en milliers d'euros)

	30/04/2006	Var périmètre	Augmentations	Diminutions	30/04/2007
Provisions pour Engagements de retraite	264	57	34		355
TOTAL	264	57	34		355

La provision est nette des versements effectués auprès d'organismes extérieurs de gestion de ces engagements. Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants.

4.9 MOUVEMENTS DES DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	30/04/2006	Augmentations	Diminutions	30/04/2007
Emprunts à long et moyen terme	4 827	12 274	4 167	12 934
Concours bancaires	9 605	1 895	364	11 136
Intérêts courus sur dettes financières	19	38	19	38
Sous total dettes financières bancaires	14 451	14 207	4 550	24 108
Emprunts et dettes financières divers	1 132	135	111	1 156
TOTAL	15 583	14 342	4 661	25 264

Emprunts et dettes financières divers : 1 156 K€, dont
 - participation des salariés 725
 - avance en compte courant à Trust International 376
 - divers 55

Emprunts à long et moyen terme : 12 934 K€, dont
 - taux variable 10 626
 - taux fixe 2 308

4.10 ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
A moins d'un an	15 930	13 557
Entre un et cinq ans	9 334	2 026
A plus de cinq ans	0	0
TOTAL	25 264	15 583

4.11 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'endettement à long terme est majoritairement à taux variable et concerne l'emprunt souscrit pour l'acquisition de AP JOHN et CLASSIC. Le Groupe escompte sur un remboursement anticipé de cet emprunt qui motive l'absence de couverture.

L'endettement à court terme est à taux variable et ne fait pas l'objet de couverture de taux.

Les sociétés du Groupe François sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles concluent un contrat libellé en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change né de l'activité commerciale du groupe, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

4.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

Impôt différé sur écart d'évaluation terrain Luzanne	659
Impôt différé sur frais acquisition Australie	14
	673

V COMPLÉMENTS SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (EN MILLIERS D'EUROS)

5.1 VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La variation du chiffre d'affaires 2007 par rapport à 2006 est de + 14 013 K€, soit + 18,19 %.

Cette progression peut se décomposer de la façon suivante :
 - effet variation de périmètre : 5 668 K€
 - effet variation de change : (1 731) K€
 - effet à périmètre et taux de change constant : 10 076 K€

5.2 AUTRES ÉLÉMENTS D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Résultat de cession d'actif	62	8
Quote-part Subvention d'investissement	24	40
Charges nettes sur exercices antérieurs	(40)	483
Dotations ou reprises nettes aux provisions sur événements exceptionnels	(165)	(106)
Litiges		(15)
Fermeture site Lalonde		(260)
Redressement URSSAF sur exercices antérieurs		(129)
Autres	(3)	(34)
AUTRES ÉLÉMENTS D'EXPLOITATION	(122)	(13)

ANNEXE AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS
30/04/2007



44 & 45
FRANÇOIS FRÈRES

5.3 RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Intérêts et assimilés	586	280
Gains de change	687	311
Autres produits financiers	84	56
PRODUITS FINANCIERS	1 357	647
Intérêts et assimilés	1 201	696
Pertes change	838	235
CHARGES FINANCIÈRES	(2 039)	931
RÉSULTAT FINANCIER	(682)	(284)

5.4 DETAIL DES DOTATIONS ET DES REPRISES DE PROVISION D'EXPLOITATION

Dépréciation des stocks	445
Dépréciation des créances clients	249
Engagements de retraite	34
Total Dotations aux provisions	728
Dépréciation des créances clients	264
Transferts de charges	96
Dépréciation des stocks	529
Total Rep prov et transfert de charges	889

5.5 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Par autorisation de l'Assemblée Générale mixte du 16 décembre 1998, le Conseil d'administration avait accordé la possibilité de souscrire ou d'acheter 200 000 actions de la SA Tonnellerie François Frères. Ces options ont été levées au cours de l'exercice et 200 000 actions ont ainsi été souscrites.

Au 30 avril 2007, aucun plan d'options n'est en-cours.

5.6 VENTILATION PAR NATURE DE LA CHARGE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	30 avril 2007	30 avril 2006
Impôt courant	(8 174)	(6 897)
Impôt différé	541	422
Total	(7 633)	(6 475)

5.7 PREUVE D'IMPOT ET TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le taux effectif d'impôt sur le résultat passe de 34,3% au 30 avril 2006 à 33,33% au 30 avril 2007.

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Résultat avant effet goodwill et avant impôt	22 900	18 856
Impôt théorique (à 33,33%)	7 633	6 285
Contribution 3,3%	94	65
Crédit d'impôt recherche	(36)	(15)
Gain sur pertes fiscales antérieures utilisées	(9)	(50)
Effets des différences de taux dans les pays d'implantation	(102)	(1)
Impôt sur contrôle fiscal		94
Autres différences et différences permanentes	53	97
Impôt comptabilisé	7 633	6 475

5.8 RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES

Aucune activité n'a été cédée ou abandonnée au cours des deux derniers exercices.

5.9 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions potentielles dilutives en actions.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

(en milliers d'euros ou nombre d'actions)	30/04/2007	30/04/2006
Activités poursuivies et cédées		
Résultat net pour le calcul du résultat de base par action	15 161	12 296
Résultat des activités cédées		
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	5 420 000	5 220 000
Effet de la dilution (options d'achat d'actions)		200 000
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par action	5 420 000	5 420 000
Résultat de base par actions (euros)	2,80	2,36
Résultat de base par action des activités poursuivies (euros)	2,80	2,36
Résultat dilué par actions (euros)	2,80	2,27
Résultat dilué par actions des activités poursuivies (euros)	2,80	2,27

5.10 DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES

Les dividendes versés en 2006 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2006 ont été de 1 984 milliers d'euros, soit 0,38 euro par action, et ont été mis en paiement le 10 novembre 2006.

Au titre de l'exercice 2007, le Directoire a décidé de proposer aux actionnaires de la Société un dividende de 0,50 euro pour chacune des actions composant le capital social, soit 2 710 milliers d'euros et de procéder à la mise en paiement à la date du 9 novembre 2007. Ce dividende n'est pas reconnu comme passif au 30 avril 2007.

VI AUTRES INFORMATIONS

6.1 EFFECTIF MOYEN

	30/04/2007	30/04/2006
Marketing, Commercial, administratif	84	75
Production	371	339
EFFECTIF GROUPE	455	414

Les effectifs de Trust Hungary , Trust International et Demptos South Africa sont intégrés à 50%.

6.2 CONTRATS DE LOCATION

Les charges de crédit bail n'étant pas significatives, elles ne font pas l'objet d'un retraitement.

6.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan donnés par les sociétés du Groupe sont peu significatifs eu égard à la taille du Groupe François.

6.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations, directes et indirectes, de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe par les membres de direction (Conseil de Surveillance et Directoire) du Groupe François, s'est élevé à 552 K€ pour l'exercice 30 avril 2007 et 552 K€ pour l'exercice 30 avril 2006.

6.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, il n'est survenu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'affecter la situation financière du Groupe François.

ANNEXE AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS
30/04/2007



46 & 47
FRANÇOIS FRÈRES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 1er mai 2006 - 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3.3 de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des stocks au sein du groupe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation précisés

ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007 , Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT	EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
Représenté par	Représenté par
Christophe ROCARD	Eric GABORIAUD

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF AU 30 AVRIL 2007 (en milliers d'Euros)

	2 0 0 7			2 0 0 6
	Brut	Amort et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Concessions, brevets	33	31	2	0
Terrains	353	0	353	339
Constructions	2 765	1 634	1 131	1 253
Matériel et outillage industriels	1 112	986	126	96
Autres immobilisations corporelles	229	184	45	40
Immobilisations en cours	8	0	8	9
Titres de participation	22 029	374	21 665	10 692
Prêts	3	0	3	3
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total de l'actif immobilisé	26 532	3 209	23 323	12 432
ACTIF CIRCULANT ET RÉGULARISATION ACTIF				
Stocks matières premières	12 141		12 141	11 159
En-cours de production de biens	30		30	28
Stocks produits finis	304		304	915
Stocks marchandises	598		598	391
Avances et acomptes versés	67		67	40
Clients et comptes rattachés	7 272	216	7 056	3 661
Autres créances	11 758		11 758	11 474
Disponibilités	4 421		4 421	1 622
Charges constatées d'avance	591		591	469
Total de l'actif circulant	37 182	216	36 966	29 759
TOTAL DE L'ACTIF	63 714	3 425	60 289	42 191

RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS

BILAN
SOCIÉTÉ MÈRE



48 & 49
FRANÇOIS FRÈRES

BILAN PASSIF AU 30 AVRIL 2007 (en milliers d'Euros)

	2007	2006
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	8 672	8 352
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 133	404
Réserve légale	913	913
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	12 878	11 085
Résultat de l'exercice	5 310	3 777
Subventions d'investissements	2	3
Provisions réglementées	0	0
Total capitaux propres	30 908	24 534
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	422	344
Total provisions pour risques et charges	422	344
DETTES ET REGULARISATION PASSIF		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	20 524	10 014
Emprunts et dettes financière divers	0	0
Avances et acomptes reçus	16	30
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés	4 668	3 380
Dettes fiscales et sociales	1 723	776
Autres dettes	2 028	3 113
Produits constatés d'avance	0	0
Total des dettes	28 959	17 313
TOTAL DU PASSIF	60 289	42 191

COMPTE DE RESULTAT SOCIETE MÈRE AU 30 AVRIL 2007 (EN MILLIERS D'EUROS)

	Montants au 30/04/2007		Montants au 30/04/2006	
	Exerc. 12 mois	%	Exerc. 12 mois	%
Chiffre d'affaires hors taxes	31 927	100,0%	30 206	100,0%
Production stockée	(609)	(1,9%)	(159)	(0,5%)
Production immobilisée	29	0,1%	46	0,2%
Produits d'exploitation	31 347	98,2%	30 093	99,6%
Achats de matières et marchandises	(11 309)	(35,4%)	(9 305)	(30,8%)
Variation de stocks marchandises	207	0,6%	172	0,6%
Achats de matières premières	(8 377)	(26,2%)	(8 061)	(26,7%)
Variation de stocks matières premières	982	3,1%	(1 881)	(6,2%)
Marge brute	12 850	40,2%	11 018	36,5%
Autres achats et charges externes	(3 120)	(9,8%)	(2 463)	(8,2%)
Valeur ajoutée	9 730	30,5%	8 555	28,3%
Subventions d'exploitation	0	0,0%	0	0,0%
Impôts, taxes et versements assimilés	(314)	(1,0%)	(291)	(1,0%)
Charges de personnel	(2 125)	(6,7%)	(2 034)	(6,7%)
Excédent brut d'exploitation	7 291	22,8%	6 230	20,6%
Produits divers, reprises de provisions	57	0,2%	98	0,3%
Dotations aux comptes d'amortissements	(238)	(0,7%)	(248)	(0,8%)
Dotations aux comptes de provisions	(135)	(0,4%)	(76)	(0,3%)
Autres charges de gestion courante	(3)	(0,0%)	(19)	(0,1%)
Résultat d'exploitation	6 972	21,8%	5 985	19,8%
Produits financiers	1 752	5,5%	349	1,2%
Charges financières	(881)	(2,8%)	(591)	(2,0%)
Résultat financier	871	2,7%	(242)	(0,8%)
Résultat courant avant impôt	7 843	24,6%	5 743	19,0%
Produits exceptionnels	736	2,3%	344	1,1%
Charges exceptionnelles	(795)	(2,5%)	(298)	(1,0%)
Intéressement	(265)	(0,8%)	(212)	(0,7%)
Impôt sur les bénéfices	(2 209)	(6,9%)	(1 800)	(6,0%)
RESULTAT NET COMPTABLE	5 310	16,6%	3 777	12,5%

TABLEAU DE FINANCEMENT SOCIÉTÉ MÈRE

(En milliers d'Euros)	30/04/2007	30/04/2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	5 310	3777
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
-Amortissements et provisions (dotations et reprises)	375	525
-Variation de stocks	(580)	1614
-Plus ou moins value de cessions d'immobilisations	(2)	2
-Subventions réintégrées au résultat	0	(1)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation ou augmentation du besoin en fonds de roulement	(1 500)	(835)
A. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE OU PROVENANT DE L'EXPLOITATION	3 603	5 082
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(168)	(87)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(11 646)	0
Décassements provenant de l'octroi de prêts et de dépôts	0	0
Encaissements résultants de la cession d'immobilisations corporelles	3	35
Encaissements résultants de la cession d'immobilisations financières	713	0
Encaissements résultants du remboursement de prêts et de dépôts	0	0
B. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(11 098)	(52)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	3 049	0
Dividendes versés aux actionnaires	(1 984)	(1 827)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts à LMT	12 000	0
Remboursements d'emprunts à LMT	(2 793)	(910)
Variation des comptes courants d'associé ou du groupe	29	(369)
Variation des autres dettes financières	38	0
Encaissements provenant de nouvelles subventions d'investissement	0	0
C. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	10339	(3 106)
E. DETTES FINANCIERES NETTES A COURT TERME A L'OUVERTURE	1 485	(439)
TRESORERIE OU DETTE FINANCIERE NETTE A COURT TERME A LA CLOTURE (A+B+C+D)	4 329	1 485

BILAN
SOCIÉTÉ MÈRE

TABLEAU DE
FINANCEMENT
SOCIÉTÉ MÈRE



50 & 51
FRANÇOIS FRÈRES

Les C/C reflétant les besoins et excédents de trésorerie des filiales centralisées ont été neutralisés par la dette nette à court terme. De ce fait, la dette nette à court terme représente l'excédent de FRANCOIS FRERES uniquement.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 30/04/2007

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de la société François Frères de l'exercice clos le 30 avril 2007.

I RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Lorsque les textes en vigueur offrent un choix sur les principes comptables et méthodes d'évaluation à appliquer à certains postes, il est fait mention du choix.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices
- et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Seules les informations significatives sont indiquées.

1.2 MÉTHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

1.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

En vertu des règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC, les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties sur les durées d'utilisation de leurs composants. Le tableau ci-dessous résume les principaux modes et durées d'amortissements utilisés par la société (étant entendu que le mode linéaire est utilisé pour les biens acquis d'occasion):

POSTE COMPTABLE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 à 8 ans
Matériel de bureau et info	Dégressif	5 ans
Agencement et aménagement des constructions	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans

La méthode de l'amortissement dégressif est retenue pour le matériel et outillage car elle est considérée comme correspondant à l'amortissement économique.

Le crédit-bail n'est pas un moyen de financement utilisé de manière significative par la société.

1.2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents à l'acquisition des titres sont maintenus en charge lorsqu'ils sont encourus.

A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

1.2.3 STOCKS ET EN-COURS

Les matières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition. Toutefois, la valorisation des merrains est effectuée sur la base d'un coût moyen pondéré.

Les produits finis et en-cours ont été valorisés à leur coût de production.

1.2.4 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.2.5 DISPONIBILITÉS

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.2.6 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres.

Elles sont réintégrées au résultat selon les modalités identiques au plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent. Dans le cas d'immobilisations non amortissables, elles sont réintégrées sur une période de 5 à 10 ans selon le type d'immobilisation.

1.2.7 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

La société a souscrit au cours de l'exercice 2000/2001 une assurance relative aux indemnités de fin de carrière. Une somme de 47 K€ avait été affectée au plan d'épargne retraite.

Les engagements d'indemnités légales de départ en retraite qui ne sont pas couverts par cette assurance font l'objet d'une information dans l'annexe en engagements hors bilan.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice selon les dispositions de la convention collective. Ils tiennent compte de l'ancienneté de chaque salarié, de la table de mortalité et d'un abattement correspondant au turnover des effectifs. L'engagement a été évalué en incluant des charges sociales.

1.2.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

1.2.9 INTÉGRATION FISCALE

Au 1er mai 1997, la société François Frères s'est constituée société tête de groupe dans le cadre du régime fiscal de Groupe. Pour l'exercice 2005, seule la société Tronçais Bois Merrains était intégrée fiscalement. A compter de l'exercice 2006, les sociétés Treuil et Foudrierie François sont rentrées dans le périmètre d'intégration fiscale de François Frères.

Chaque société du Groupe comptabilise en charge le montant de l'impôt dont elle serait redevable en l'absence d'intégration fiscale. La société mère François Frères enregistre en résultat toutes les économies et charges d'impôts résultant de l'intégration fiscale.

Pour se conformer à l'avis du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité du 2 mars 2005, François Frères a complété au 30 avril 2007 la provision pour impôt pour la porter à 422 K€. Ce montant correspond à l'économie d'impôt réalisé par la société mère sur des déficits réalisés par les filiales que la société mère devra leur restituer.

1.2.10 GESTION DE TRÉSORERIE CENTRALISÉE

Depuis 2001, La société François Frères a mis en place un contrat de gestion centralisée de trésorerie avec la Société Générale.

Ce contrat a pour objet de centraliser la trésorerie des filiales et sous-filiales françaises de François Frères sur un compte unique intitulé « compte pivot centralisateur » et tenu par François Frères. De ce fait, l'ensemble des utilisations et excédents de trésorerie de ces sociétés sont fusionnés sur ce compte et le calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs est réalisé par la banque sur ce solde fusionné.

François Frères est ainsi devenu le collecteur ou placeur de fonds pour le compte de ses filiales. Les positions débitrices ou créditrices de chaque société vis-à-vis de François Frères sont enregistrées dans des comptes de classe 451.

L'objectif de ce système est de rationaliser et d'unifier les frais financiers du Groupe.

ANNEXE AUX
COMPTES
SOCIAUX
30/04/2007



52 & 53
FRANÇOIS FRÈRES

II COMPLÉMENTS SUR LE BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

2.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS SUR L'EXERCICE 2006/2007

	30/04/06	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorp.	30	5	2	33
TOTAL	30	5	2	33
Immobilisations corporelles				
Terrains	339	14		353
Constructions	2 747	26	8	2 765
Autres immobilisations	1 346	124	129	1 341
Immobilisations en cours	9	25	26	8
TOTAL	4 441	189	163	4 467
Immobilisations financières				
Autres participations	11 096	11 646	713	22 029
Dépôts et cautionnements	3			3
Prêts	0			0
TOTAL	11 099	11 646	713	22 032
TOTAL des valeurs brutes	15 570	11 840	878	26 532

2.2 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS SUR L'EXERCICE 2006/2007

	30/04/06	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorp.	30	3	2	31
TOTAL	30	3	2	31
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 494	147	7	1 634
Autres	1 211	88	129	1 170
TOTAL	2 705	235	136	2 804
TOTAL des amortissements	2 735	238	138	2 835

2.3 PROVISION SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Une reprise de provision a été pratiquée sur les titres TBM à hauteur de 30 K€.

Le montant de cette provision au 30 avril 2007 est de 374 K€.

2.4 STOCKS AU 30 AVRIL 2007

	30/04/2007	30/04/2006
Matières premières	12 141	11 159
Produits finis	334	943
Marchandises	598	391
STOCKS BRUTS	13 073	12 493
Provision pour dépréciation des stocks		
STOCKS NETS	13 073	12 493

Les stocks de merrains s'élèvent à 11 459 K€ au 30 avril 2007.

2.5 ETAT DES CRÉANCES AU 30 AVRIL 2007

	Total	- 1 an	+ 1 an
Prêts	3		3
Autres immobilisations financières	0		
Clients douteux	252	252	
Autres créances clients	7 021	7 021	
Acomptes fournisseurs	67	67	
Taxe sur la valeur ajoutée	404	404	
Impôt Société			
Groupe et associés (1)	11 349	11 349	
Débiteurs divers	3	3	
Charges constatées d'avances	591	591	
TOTAL	19 690	19 687	3

(1) Suite à la mise en place de la gestion centralisée de trésorerie en mai 2001, François Frères (société centralisatrice) comptabilise en compte de banque l'intégralité des besoins et des excédents de trésorerie des sociétés concernées. En contrepartie, des comptes courants sont mouvementés. Nous retrouvons, en « groupe et associés » débiteurs chez François Frères, les comptes courants des sociétés en situation de besoin de trésorerie au 30 avril 2007 (11 008 K€).

2.6 CAPITALS PROPRES AU 30 AVRIL 2007

2.6.1 CAPITAL SOCIAL

	Nombre d'actions	Valeur nominale En €	Valeur du capital en K€
Valeur du capital social	5 420 000	1.6	8 672

Aux termes d'une délibération en date du 21 août 2006, le Directoire a constaté que du 1er mai 2006 au 31 juillet 2006, 200.000 actions au nominal de 1,60 euros chacune ont été émises à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social a été augmenté d'un montant de 320.000 euros et se trouve porté à 8.672.000 euros.

2.6.2 MOUVEMENTS DE LA SITUATION NETTE (HORS PROVISION RÉGLEMENTÉE ET SUBVENTION D'INVESTISSEMENT)

	30/04/06	Affectation du résultat	Dividendes versés	Augmentation capital	30/04/07
Capital	8 352			320	8 672
Prime d'émission	404			2 729	3 133
Réserve légale	913				913
Réserve réglementée	0				0
Autres réserves	11 085	1 793			12 878
Résultat de l'exercice N-1	3 777	(1 793)	(1 984)		0
Résultat de l'exercice		5 310			5 310
TOTAL	24 531	5 310	(1 984)	3 049	30 906

2.6.3 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

	30/04/06	Subventions réintégréés au Compte de résultat	30/04/07
Subvention d'investissement	3	1	2

2.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU 30 AVRIL 2007

	30/04/06	Dotations	Reprises	30/04/07
Provision pour risques	0			0
Provision pour charges	344	78		422
TOTAL	344	78		422

La provision pour charges (422 K€) représente l'économie d'impôt afférente aux déficits de TBM utilisés par FRANCOIS FRERES devant être restituée à sa filiale.

2.8 DETTES FINANCIÈRES AU 30 AVRIL 2007

2.8.1 MOUVEMENTS DES DETTES FINANCIÈRES

	30/04/06	Augmentation	Diminution	30/04/07
Emprunts à long et moyen terme	2 207	12 000	2 793	11 414
Concours bancaires (1)	7 806	2 577	1 312	9 071
Intérêts courus sur dettes financières	1	39	1	39
Sous totales dettes financières bancaires	10 014	14 616	4 106	20 524
Emprunts et dettes financières divers	0			0
TOTAL	10 014	14 616	4 106	20 524

Emprunts à long et moyen terme : 11 414, dont
 - taux variable 10 299
 - taux fixe 1 115

(1) La mise en place de la centralisation de trésorerie fait apparaître comptablement les besoins nets des sociétés centralisées dans le poste « concours bancaires » de la société centralisatrice (François Frères).

2.8.2 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

A moins d'un an	3 154
Entre un et cinq ans	8 260
A plus de cinq ans	0
TOTAL	11 414

2.9 DETTES D'EXPLOITATION AU 30 AVRIL 2007

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

2.10 ENTREPRISES LIÉES AU 30 AVRIL 2007

Les transactions effectuées par François Frères avec ses filiales affectent les postes du bilan et du résultat financier de la manière suivante :

	30/04/07	30/04/06
Titres de participation	22 029	11 096
Créances rattachées à des participations		
Créances clients	2 816	810
Autres créances	11 349	11 149
Dettes financières		
Dettes fournisseurs	2 145	1 485
Autres dettes	2 028	3 110
Charges financières		
Produits financiers		

III COMPLÉMENTS SUR LE RÉSULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)

3.1 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	30/04/07	30/04/06
France	6 321	6 076
Europe	4 740	3 887
Océanie	6 842	6 238
Etats Unis	13 736	13 703
Autres	288	302
Total	31 927	30 206

3.2 RÉSULTAT FINANCIER AU 30 AVRIL 2007

Revenus titres participation	1 117
Reprise provision Titres TBM	30
Intérêts et Swap de taux	605
PRODUITS FINANCIERS	1 752
Intérêts et assimilés	876
Escomptes accordés	1
Pertes de change	4
CHARGES FINANCIÈRES	881
RESULTAT FINANCIER	871

3.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL AU 30 AVRIL 2007

Cession Elément Actif compo	3
Cession titres participation	713
Quote-part Subvention	0
Produit Exercices Antérieurs	20
Reprise provision risque	0
Rectification suite contrôle fiscal	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	736
Provision pour impôt	78
Charges Exercices Antérieurs	3
Valeur nette éléments actifs corpo. cédés	1
Valeur nette titres cédés	713
CHARGES EXCEPTIONNELLES	795
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(59)

François Frères a acquis, en juin 2006, 51% de AP John et a cédé immédiatement au manager local 5% pour le prix d'achat soit 713 K€.

ANNEXE AUX
COMPTES
SOCIAUX
30/04/2007



54 & 55
FRANÇOIS FRÈRES

3.4 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

3.4.1 SITUATION FISCALE LATENTE

Accroissements	Base	Impôt à 34%
Provision pour hausse de prix	0	0
Subvention d'investissement	2	1
Total	2	1

Allègements	Base	Impôt à 34%
Frais d'acquisition de titres	133	45
Contribution Organic	14	5
Total	147	50

3.4.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Résultat	Avant impôt	Impôt du	Résultat net
Courant	7 843	(2 354)	5 489
Exceptionnel	(59)	(6)	(65)
Intéressement	(265)	91	(174)
Sous-total avant impact intégration fiscale	7 519	(2 269)	5 250
Contribution 3,3% sur filiales intégrées (I)		(16)	(16)
Economie IS sur filiale intégrée déficitaire (I)		87	87
IS sur filiale bénéficiaire imputant déficit antérieur (II)		(II)	(II)
Total	7 519	(2 209)	5 310

(I)Le résultat fiscal de François Frères intègre les résultats de :
- Tronçais Bois Merrains qui est déficitaire à hauteur de 32 K€, (IS constaté chez François Frères car déficit reportable en l'absence d'intégration),
- Foudrerie François, qui est déficitaire de 262 K€,
- Tonnellerie Treuil, qui est bénéficiaire à hauteur de 1 728 K€.

IV FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est à signaler.

V AUTRES INFORMATIONS

5.1 EFFECTIF MOYEN

	30/04/2007	30/04/2006
Marketing, Commercial, administratif	1	1
Production	48	48
EFFECTIF MOYEN	49	49

5.2 RÉMUNÉRATIONS

- Rémunération allouée au Conseil de Surveillance : 3 000 €

- Rémunération allouée aux dirigeants : 223 777 €
- Rémunération allouée au Président du Conseil de Surveillance : 78 000 €

5.3 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Par autorisation de l'assemblée Générale mixte du 16 décembre 1998, le Conseil d'administration avait accordé la possibilité de souscrire ou d'acheter 200 000 actions de la SA Tonnellerie François Frères.

Cette option était valable pour une durée de huit ans à compter de l'attribution par le Conseil d'Administration.

Au 30 avril 2007, toutes les options ont été exercées.

5.4 RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER

L'endettement à long terme est majoritairement à taux variable et concerne l'emprunt souscrit pour l'acquisition de AP JOHN et CLASSIC. Le Groupe escompte sur un remboursement anticipé de cet emprunt qui motive l'absence de couverture.

L'endettement à court terme est à taux variable. Le pooling (supporté par François Frères) est créateur au 30/04/2007 à hauteur de 4 972 K€. Compte tenu du désendettement attendu du Groupe, aucune opération de couverture n'est envisagée.

5.5 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS (EN MILLIERS D'EUROS)

Engagements de retraite non couverts 17

Cautions accordées à des établissements financiers en garantie d'emprunts souscrits par des filiales de FRANCOIS FRERES 4 223

5.6 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

A ce jour, il n'est survenu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'affecter la situation financière de la société Tonnellerie François.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Dans le cadre de l'article L 225-184 du code de commerce, nous vous informons des plans d'options existant dans la société. Toutes les options existantes au 30/04/2006 ont été exercées et aucun nouveau plan n'a été mis en place au cours de l'exercice.

Date du plan	Prix d'exercice	Durée d'exercice options	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options attribuées aux dirigeants	Bénéficiaire des options	Nombre d'options exercées	Nombre d'options exercées au 30/04/2007
22 décembre 1998	100 FF	8 ans	200 000	200 000	Jérôme François	200 000	0

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS

(en milliers d'euros ou devises)

Information financière	Capital	Capitaux propres avant résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus en €		Préjetances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'aff. H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participation										
1- Filiales (+50%)										
DEMPTOS	319	35 587	100,0%	2 724	2 724			23 241	3 174	
FF INC	USD 1 670	USD 8 783	100,0%	1 884	1 884			USD 13 744	USD 634	
BOUYOUD	30	5264	100,0%	31	31			7 870	1 383	
TREUIL	149	5995	100,0%	1 372	1 372			9 287	(367)	
TBM	465	61	99,9%	465	91			2 071	32	
FFM	8	477	100%	8	8			810	146	
LAGREZE	60	1105	100%	60	60			0	22	
AP JOHN	AUD 2 022	AUD 16 003	95%	11 115	11 115			AUD 10 585	AUD 1 750	1 117
CLASSICOAK										
NEWZEALAND	NZ 238	NZ 238	100%	1 457	1 457			NZ 5 524	NZ 362	
CLASSICOAK										
AUSTRALIA	AUD 1 215	AUD 1 215	100%	2 914	2 914			AUD 10 946	AUD 315	
2- Participation (10 à 50%)										

ANNEXE AUX
COMPTES
SOCIAUX
30/04/2007

OPTIONS DE
SOUSCRIPTION
D'ACTIONS

TABLEAU DES
FILIALES ET
PARTICIPATIONS

Inventaire des valeurs mobilières (en millier d'euros)

(Article L232-7 et L232-8)

DESIGNATION	VALEUR D'INVENTAIRE
En immobilisations financières	21 655
DEMPTOS	2 724
FRANCOIS INC	1 884
BOUYOUD	31
TREUIL	1 372
TBM	90
FFM	8
LAGREZE	60
AP JOHN	11 115
CLASSIC OAK NZ	1 457
CLASSIC OAKAUS	2 914
En actif circulant	
Néant	
TOTAL	21 655



56 & 57
FRANÇOIS FRÈRES

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice 1er mai 2006 - 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation précisés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007
Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Représenté par Christophe ROCARD

Représenté par Eric GABORIAUD

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice 1er mai 2006 - 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention, ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagement suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec Monsieur Jean FRANCOIS

- Par deux actes notariés en date du 20 décembre 1988, Monsieur Jean FRANCOIS donne à bail à votre société :

. par bail emphytéotique d'une durée de trente ans, un abri pour cellule tonnellerie d'environ 50 m², construit sur un terrain cadastré section 1021, moyennant un loyer mensuel de 76 euros,

. par bail à construction, un terrain cadastré section 1023 d'une superficie de 2 875 m², moyennant un loyer mensuel de 229 euros.

- Par acte sous seing privé en date du 10 mars 1991, votre société a pris à bail une maison appartenant à Monsieur et Madame Jean FRANCOIS, moyennant un loyer mensuel de 762 euros.

Avec la SARL FAMILIALE FRANCOIS

La SARL FAMILIALE FRANCOIS, à compter du 1er avril 1989, donne à bail commercial à votre société un local à usage d'entrepôt et de fente de bois, moyennant un loyer annuel de 42 685 euros hors taxes.

Avec la SCI LA DEMIGNIERE

Par bail à effet du 1er mai 2005, votre société loue auprès de la SCI LA DEMIGNIERE un ensemble immobilier d'une contenance de 17 ares situé à Saint Romain (21190). Le loyer annuel a été fixé à un montant hors taxes de 18 000 euros.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007
Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT

Représenté par Christophe ROCARD

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Représenté par Eric GABORIAUD

RAPPORT
GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES

RAPPORT
SPÉCIAL DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES



58 & 59
FRANÇOIS FRÈRES

TONNELLERIE FRANCOIS FRÈRES

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE MERE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice
	2003	2004	2005	2006	2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social(1)	8 352 000	8 352 000	8 352 000	8 352 000	8 672 000
Nombre d'actions ordinaires existantes(1)	5 220 000	5 220 000	5 220 000	5 220 000	5 420 000
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations par exercice de droit de souscription	200 000	200 000	200 000	200 000	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	28 099 355	24 676 657	25 260 268	30 205 941	31 927 030
Résultat avant impôts, intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 254 475	5 537 513	6 376 793	6 313 185	8 157 922
Impôts sur les bénéfices	1 690 554	1 820 373	1 998 482	1 800 267	2 208 807
Intéressement des salariés	165 036	169 040	179 907	211 534	264 605
Résultat après impôts, intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 146 024	3 409 284	3 449 178	3 776 738	5 309 782
Résultat distribué	1 618 200	1 618 200	1 827 000	1 983 600	2 710 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,65	0,68	0,80	0,82	1,05
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,60	0,65	0,66	0,72	0,98
Dividende attribué à chaque action	0,31	0,31	0,35	0,38	0,5
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	49	49	49	49	49
Montant de la masse salariale	1 297 551	1 338 717	1 436 262	1 451 525	1 509 864
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	571 597	569 500	585 229	582 500	615 341

(1). Modification du nombre des actions et de leur valeur nominale au cours des cinq derniers exercices:

Par autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 décembre 1998, le Conseil d'Administration avait accordé la possibilité de souscrire ou d'acheter 200 000 actions de la société Tonnellerie François Frères. Ces options ont été levées au cours de l'exercice clos le 30 avril 2007 et 200 000 actions ont ainsi été souscrites (valeur nominal 1,6€).

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 OCTOBRE 2007 PROJETS DE RESOLUTIONS

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des rapports et des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2007)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après présentation des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil de Surveillance, du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Directoire, les comptes annuels tels qu'ils sont présentés pour l'exercice clos le 30 avril 2007 et qui font apparaître un bénéfice de 5.309.782 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus de leur gestion pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de 5.309.782 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	5.309.782 euros
Affectation :	
* à titre de dividendes	2.710.000 euros
* au compte "Autres réserves"	2.599.782 euros
Total égal au bénéfice à affecter	5.309.782 euros

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire pour procéder à la mise en paiement à la date du 9 novembre 2007 d'un dividende de 0,50 euro par action pour chacune des 5.420.000 actions composant le capital social au 30 avril 2007.

Le dividende mis en distribution ouvrira droit, au profit des seuls actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 % sur le montant des sommes perçues.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Nombre d'actions	5 220 000	5 220 000	5 220 000
Dividende net			
Euros	0,31	0,35	0,38
Avoir fiscal			
Euros	0,155	NA	NA

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après présentation du rapport de gestion, approuve les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés pour l'exercice clos le 30 avril 2007.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Fixation du montant des jetons de présence)

L'Assemblée Générale décide de fixer à 3.000 euros le montant des jetons de présence. Cette somme sera répartie conformément à la délibération du Conseil de Surveillance.

RESULTATS
FINANCIERS DE
LA SOCIÉTÉ
MÈRE AU
COURS DES
CINQ DERNIERS
EXERCICES

ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE DU 26
OCTOBRE 2007
PROJETS DE
RESOLUTIONS



60 & 61
FRANÇOIS FRÈRES

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Rachat d'actions de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale décide que ces achats pourront être réalisés à toutes fins et notamment, soit en vue de régulariser les cours, soit en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou du Groupe, soit pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement en particulier dans le cadre d'opération de croissance externe, soit encore dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière.

L'Assemblée Générale décide de fixer les prix maximum d'achat par action à 55 euros et minimum de revente à 25 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution d'actions gratuites, ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Les acquisitions effectuées devront respecter les règles édictées par les Autorités Financières compétentes, en ce qui concerne les conditions et les périodes d'intervention sur le marché.

L'Assemblée Générale décide que l'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués et payés par tous moyens et notamment par l'utilisation de produits dérivés et que la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximale de 18 mois. Elle remplace l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée Générale du 26 octobre 2006.

En conséquence, tous pouvoirs sont conférés au Directoire à l'effet de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et toutes formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

HUITIÈME RÉSOLUTION

(Autorisation à consentir au directoire de réduire le capital social par annulation des actions acquises)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, à annuler tout ou partie des actions détenues par elle et/ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, dans le cadre de toute autorisation, présente ou future, donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires dans le cadre de l'article L 225-209 précité, dans la limite de 10% du capital par période de vingt-quatre mois.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sera imputée sur tous comptes de réserves et de primes.

L'Assemblée délègue au Directoire tous pouvoirs pour constater la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution et pour procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette autorisation est donnée pour une durée de vingt-quatre mois et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale du 26 octobre 2006.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

(Modification de l'article 20 des statuts « Assemblées Générales »)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées

générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du directoire, décide, conformément aux nouvelles dispositions de l'article 96-I, du décret du 11 décembre 2006 modifiant le décret du 23 mars 1967, de modifier la disposition relative à la période pendant laquelle tout actionnaire doit justifier du nombre d'actions qu'il possède. En conséquence supprimer la référence à 5 jours et indiquer que les formalités doivent être accomplies dans les délais prescrits par la loi.

En conséquence, l'article 20 des statuts sera désormais rédigé de la façon suivante :

« ARTICLE 20 – Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance, ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la société,
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt au lieu mentionné dans l'avis de convocation d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Ces formalités doivent être accomplies avant la réunion dans les délais prescrits par la loi, toutefois, le directoire peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires. »

DIXIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE DU 26
OCTOBRE 2007
PROJETS DE
RESOLUTIONS



62 & 63
FRANÇOIS FRÈRES

MANAGEMENT REPORT FROM THE EXECUTIVE BOARD PRESENTED TO THE GENERAL ASSEMBLY ON OCTOBER 26, 2007

Sir, Madam,

The General Assembly convened on April 30, 2007 for the purpose of deliberating over the financial statements closed as of April 30, 2007, to allocate the earnings from the aforementioned Fiscal Year and to decide upon the rules coming under consideration over the course of the Fiscal Year.

During this General Assembly, we will inform you about the situation of the Company and the Group during the previous Fiscal Year, the foreseeable changes, research and development activities, major events occurring between the closing date and the date of this report, and the social and environmental consequences of the company's activities.

We point out that comments made about the financial figures are dependent upon the approval of the accounts as they are presented.

I CHANGE IN CAPITAL

At the close of deliberations on August 21, 2006, the Executive Board declared that from May 1, 2006 to July 31, 2006, 200,000 shares with a nominal value of €1.60 each had been issued following the close of a stock purchase period.

As a result, the value of capital stock increased by €320,000, thereby bringing the total value to €8,672,000.

II ACQUISITIONS DURING THE FISCAL YEAR - SALE OF INVESTMENTS

- At the end of June 2006, our company increased its participation in the Australian company "A.P. JOHN Pty. Ltd" to 95% by purchasing shares held by the FOSTER Group since November 2001. This commitment consolidated a longstanding partnership agreement with the Foster Group. It also assured the company's position for the long term as the principal supplier of oak barrels for the Foster Group.

In addition, our company also purchased 100% of the capital in the Australian barrel distribution company "Classic Packaging", as well as the operating assets of the New Zealand barrel distribution company "Carter & Associates." These acquisitions allow us to control the entire supply chain in this part of the world, from fabrication to distribution.

The amount of these transactions totaled approximately €10 million.

- Our subsidiary TONNELLERIE DEMPTOS acquired 99% of the capital of SCI LUZANNE, a Civil Society that retains ownership of all of the property located in SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX (French Postal Code 33880) which is rented to TONNELLERIE DEMPTOS under the terms of a building lease. This capital was purchased from Mr. Jérôme FRANCOIS at a price of €1,300,000, after completion of an appraisal by an expert.

- Participation in our subsidiary TONELERIA DEMPTOS ESPANA increased to 100% after the buyback of 5% of the capital at a price of €315K.

III CONSOLIDATED FINANCIAL RESULTS AND RATIOS

1. CONSOLIDATED FINANCIAL INFORMATION IS AS FOLLOWS (IFRS):

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENT AS OF APRIL 30 (IN K€)	04/30/06	04/30/07
Sales	77,039	91,052
Gross operating income	19,153	23,704
Earnings before interest and taxes	18,856	22,900
Net earnings	12,381	15,267
Earnings (Group share)	12,296	15,161

BALANCE SHEET ACCOUNTS (IN € THOUSANDS)

Equity Capital	93,212	108,663
Net bank debt	5,547	9,181
Net bank debt /Equity	0.06	0,08
Net inventory	81,213	88,359

2. CHANGE IN BUSINESS ACTIVITIES, FINANCIAL RESULTS – PROGRESS MADE AND DIFFICULTIES ENCOUNTERED

The Group had a record year in terms of activity and profitability during a growth period for all the markets.

For 2006/2007, consolidated sales for the François Group totaled €91 million; an increase of 18.2% over 2005/2006. The Group sustained the unfavorable decline of the dollar compared to the euro (an impact of -2.2%) and benefited from external growth operations in Australia (a positive external growth impact of +7.3%). Thus, for the period the François Group experienced growth of 13.1%, or €10 million.

Operating results increased by 23.8% or €23.7 million. Growth created an appreciable improvement in operating profitability (26%), which gained 1.2 points as compared to the 2006 ratio.

Despite significant investments in production capabilities (€3 million) and Australian acquisitions (€10 million), debt was contained at 8.3% of equity.

Net earnings totaled €15.3 million or 16.8% of revenues, compared to 16.1% as of April 30, 2006.

3. DESCRIPTION OF THE PRINCIPAL RISKS AND UNCERTAINTY FACING THE COMPANY

Financial Risk and Market Risk

Market risk represents the risk of unfavorable variations in the value of financial instruments, due to fluctuations in exchange rates, interest rates or share prices. The company is only exposed to market risk resulting from fluctuations in exchange rates and interest rates.

Furthermore, the Group considers that it is not exposed to liquidity risk.

A detailed report on the management of these risks is presented in note 1.3.13 of the Appendix to the consolidated financial statements.

Legal risk

The company carries out manufacturing and/or distribution activities throughout the world via its subsidiaries or by contracting with third parties in the areas of stave production, cooperage, tun production and cask wood. Within this context, it is subject to a complex regulatory environment related to the area of business activity and the location where those activities are carried out. The degree of risk exposure is reasonable for a company of similar size given the amount of territory covered: defective products, product marketing channels and relationships with suppliers and/or distribution networks.

During the normal course of business, the Company could be the subject of litigation. With the exception of applicable deductible amounts, the François group considers that it has adequate civil liability insurance

coverage against material financial losses which could result from the assignment of civil liability to the company.

To the company's knowledge, there are no governmental judicial or arbitral proceedings which have a significant impact, in the foreseeable future or the recent past, on the activities, financial situation or capital of the company and its subsidiaries.

Insurance

As of April 30, 2007, the François Group continues to group all of the different insurance policies covering its French subsidiaries under one contract.

Civil liability insurance has been underwritten so as to cover all of the risks stemming from the regular production activities of all the different entities of the Group. In addition, insurance for product liability protects the company from an instance of consecutive complaints linked to the use of the Group's products.

The list of the different types of insurance coverage carried by the Group appears in note 2.3.3 of the report from the President of the Supervisory Board regarding the internal control procedures put in place by the company.

4. GUIDELINES ON THE USE OF FINANCIAL INSTRUMENTS

See note 1.3.13 of the Appendix to the consolidated financial statements.

IV

ACTIVITIES OF THE PARENT COMPANY AND SUBSIDIARIES AND PARTICIPATION IN OTHER COMPANIES

1. PARENT COMPANY

It is hereby stated that the annual financial statements for the Fiscal Year ended April 30, 2007, which are subject to the approval of the shareholders, were prepared in conformity with the regulations currently in effect concerning presentation and valuation methodology.

The rules applied with respect to presentation and valuation methodology are identical to those applied for the previous Fiscal Year.

Earnings before interest and taxes increased to €31,927 K, compared to €30,206 K in the previous Fiscal Year.

Operating results yielded profits of €6,971 K, versus €5,985 K for the previous Fiscal Year.

Net earnings totaled €871 K.

Gross operating results yielded profits of €7,842 K, versus €5,743 K for the previous Fiscal Year.

Exceptional items had a negative impact totaling €59 K.

Net results yielded a profit of €5,310 K versus €3,777 K for the previous Fiscal Year, taking into account

MANAGEMENT
REPORT FROM THE
EXECUTIVE BOARD
PRESENTED TO THE
GENERAL ASSEMBLY
ON OCTOBER 26,
2007



64 & 65
FRANÇOIS FRÈRES

corporate income tax of €2,209 K and employee profit-sharing of €265 K.

It is appropriate to note that TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, traded on the Paris Stock Exchange, changed capitalization categories as of January 18, 2007. Having been previously included in category C, it henceforth joined category B which includes companies with a market capitalization value falling between €150 million and €1 billion.

2. SUBSIDIARIES AND PARTICIPATION IN OTHER COMPANIES

FRENCH SUBSIDIARIES

The French cooperages continued to benefit from the rebound of the American market and the good performance of nearly all the markets.

The French stave production facilities saw improved profitability, thanks to investments in equipment and infrastructure.

Tun production, henceforth carried out at a single site, continues to improve its profitability.

FOREIGN SUBSIDIARIES

Thanks to a dynamic market, the American subsidiaries delivered satisfying profitability in local currency. However, the decrease in the strength of the dollar penalized the impact of this profitability in the consolidated statements.

Activity at the Hungarian subsidiary "Trust Hungary" (50% participation) is satisfactory. This company has seen steady progress in its results.

Our subsidiary Demptos Espagne has experienced growth in terms of both activity and profitability.

Climate-related hazards in the region of Oceania and a decrease in the harvest yield have impacted activities in the sector. As such, AP John, a subsidiary in which our participation is henceforth established at 100%, experienced a decrease of approximately 10% in both activity and results. In addition, we hereby restate our acquisition during the Fiscal Year of the Australian barrel distribution company "Classic Packaging", as well as the operating assets of the New Zealand barrel distribution company "Carter & Associates."

Lastly, the activity at our distribution subsidiary in South Africa remains limited.

The activities of our direct subsidiaries are summarized in the attached table.

V SHARE OWNERSHIP

Shareholders owning over 5% of capital at the end of the financial year are as follows:

- More than 33%: Civil Society La Demignière (Famille François);
- More than 10%: François Family-run Company (Famille François);
- More than 5%: Mr. Jean FRANCOIS.

VI LIST OF RESPONSIBILITIES AND FUNCTIONS FOR EACH CORPORATE OFFICER

This information is provided in the table appended to the present report.

VII STATUS OF EMPLOYEE PARTICIPATION IN CAPITAL STOCK AS OF THE LAST DAY OF THE FISCAL YEAR

Non-existent.

VIII ANNUAL COMPENSATION OF CORPORATE OFFICERS FROM THE COMPANY AND SUBSIDIARIES (IN EUROS)

Functions	Gross compensation received from the company or subsidiaries (in €)	Directors' fee	Total euros
Mr. Jean FRANCOIS <i>President of the Supervisory Board</i>	117,588	1,000	118,588
Mr. Jérôme FRANCOIS <i>President of the Executive Board</i>	381,349		381,349
Ms. Noelle FRANCOIS <i>Member of the Executive Board</i>	49,807		49,807
Mr. Jean MEO <i>Member of the Supervisory Board</i>		1,000	1,000
Mr. Patrick Fenal <i>Member of the Supervisory Board</i>		1,000	1,000
Total Executive Officers	548,744	3,000	551,744

It is hereby stated that:

- the Executive Officers do not receive any compensation of a variable or exceptional nature,
- there are currently no commitments made on the part of the company which benefit its Executive Officers following the termination of their mandates with respect to compensation, indemnities or other advantages due or likely to be due as a result of the assumption, cessation or change of their functions.

IX INFORMATION CONCERNING SECURITIES TRANSACTIONS CARRIED OUT BY SENIOR EXECUTIVES OR HIGH-LEVEL MANAGERS AND THEIR CLOSE ASSOCIATES FOR PUBLICLY TRADED COMPANIES

Appears in the Appendix to the present report as a summary statement of the transactions carried out by the responsible parties and their close associates over the course of the previous Fiscal Year (AMF, general regulation, art. 222-15-3 new)

X SOCIAL AND ENVIRONMENTAL CONSEQUENCES OF ACTIVITIES

In conformity with the provisions of article L.225-102-1 line 4 of the Commerce Code, we provide you with the following information relative to the social and environmental consequences of our activities.

A - SOCIAL POLICY

1 - WORKFORCE

	4/30/07	4/30/06	Variation
Tun Production	345	307	+38
Stave Production	101	98	+3
François Frères Management	9	9	
Total	455	414	+41
Limited term and unlimited term contracts	446	413	+33
Interim	9	1	+8

Note: Includes workers integrated into the group (exclusion of 50% for Trust Hungary).

2 - CHANGE IN WORKFORCE SIZE

The net change in the size of the workforce is +41 units, or 10% of the workforce size as of April 30, 2006. This increase in the size of the workforce was (i) justified by an increase in demand and led, consequently, to a 9% increase in the production of barrels, (ii) caused by the perimeter effect of companies AP JOHN and CLASSIC, resulting in an increase in headcount of 25 units.

The total workforce, without adjustment for the group portion, is 507 units, divided as follows: 289 in France, 24 in Spain, 104 in Hungary, 50 in the United States, 37 in Australia, 2 in New Zealand and 1 in South Africa.

3 - WORKING HOURS

DURATION OF THE WORK WEEK

The Group's French companies have adopted the agreement which relates to the reduction of the work week and some have the option of resorting to an annual adjustment.

The Group's foreign companies apply the legislation that is in effect in their own countries (40 hours in Hungary, 40 in Spain, 40 in the U.S. and 40 in Australia).

OVERTIME

Those French companies which do not apply annualized working hours can periodically request that employees work overtime.

ABSENTEEISM

Absenteeism represents 3.6% of working time, broken down as follows: 0.6% for job-related accidents, 2.4% for illness and 0.6% for other causes.

4 - COMPENSATION POLICY

The change in labor costs are as follows:

K€	04/30/07	04/30/07
Payroll and other costs	15,908	14,758
Profit-sharing and participation in the company	893	745

Salaries increased by 7.8% due to a perimeter effect of +4.8% (+682 K€).

Profit-sharing and participation in the company, as it concerns the French companies, has evolved in the same proportions as business activities.

5 - INDUSTRIAL RELATIONS AND COLLECTIVE BARGAINING AGREEMENTS

The Group applies the legal and regulatory provisions in effect for each country where it employs personnel.

MANAGEMENT
REPORT FROM THE
EXECUTIVE BOARD
PRESENTED TO THE
GENERAL ASSEMBLY
ON OCTOBER 26,
2007



66 & 67
FRANÇOIS FRÈRES

6 - OCCUPATIONAL SAFETY AND SECURITY

In 2002, the Group's French companies, in accordance with the new employment regulations applicable in France, established a detailed inventory of the risks inherent to each type of job.

This inventory was accompanied by an exhaustive list of recommendations for the purpose of improving working conditions and preventing accidents.

This document served to satisfy a legal obligation and aided with implementation of measures to prevent job-related accidents, notably via improvements to equipment.

7 - TRAINING

The training activities which were carried out concern all personnel within the framework of the time allocated to training for each company.

8 - SOCIAL WELFARE

Activities carried out within this domain serve the purpose of encouraging participation in extra-professional activities which are related to the wine production sector in which the Group operates.

9 - SUBCONTRACTING

The group does not resort to subcontractors

B - ENVIRONMENTAL POLICY

MANAGEMENT OF RAW MATERIALS

The Group uses oak of American and European origin for its manufacturing.

Out of concern for the quality and preservation of this natural resource, the Group takes multiple measures, notably under the aegis of national decision-making bodies in the wood industry, which seek to maintain an environmental and economic balance in the forestry industry.

The Group's French stave production plants adhere to a process of eco-certification of the natural resource (wood) under the guardianship of the PEFC (Pan European Forest Certification) which seeks to ensure the long-term management of the forest.

WASTE DISPOSAL

The waste from the first and second oak transformation processes (stave production and cooperages) are integrally recycled via:

- sale for use as combustible material,
- sale for use as wood chips and particle board,
- re-use in the manufacturing process to generate heat for bending the barrels,
- use as combustible material.

ENERGY CONSUMPTION

The Group takes actions punctually for the purpose of controlling and reducing energy consumption. The most recent project involved a partnership with EDF to control energy demand by implementing an electronic system of speed variation (VEV) for the dust aspiration system at a cooperage facility in France. The VEV adjusts the rotation speed of the motor to the desired level by controlling the power supply to the system. The gains recognized from this process included a reduction of 30% in energy consumption. This investment formed the basis of an agreement between EDF and the concerned site, which obliged EDF to advise the company. This relationship permitted the site to solicit Certificates of Energy Efficiency.

WATER CONSUMPTION

The principal source of water consumption is the process of watering down the stave logs to keep them clean.

The French stave production plants recently invested in watering systems which function in a closed circuit with settling tanks. These minimize the need for water from an external source and limit the return of waste water to the soil.

GREENHOUSE GASES

The activities of the Group, dependent upon craftsmanship and requiring little mechanization, do not generate any significant amount of greenhouse gases.

Nonetheless, the Group does participate in projects of self-diagnosis to deal with issues related to sustainable development and corporate responsibility. These actions, performed in collaboration with consular organizations, prepare the Group to better apprehend environmental requirements and, notably, emissions of greenhouse gases.

XI RESEARCH AND DEVELOPMENT ACTIVITIES

The Group has a totally integrated Research and Development department which conducts research in collaboration with the O.N.F., the universities and the CNRS.

This department also shares its expertise, offers advice related to wine production and performs training; all of which permit the FRANCOIS FRERES Group to be recognized as experts in their field and indisputable leaders in innovation.

XII MAJOR EVENTS OCCURRING SINCE THE CLOSE OF THE FISCAL YEAR

Our company increased its participation in the subsidiary Demptos South Africa to 100%.

Within the framework of its development strategy in the field of cask wood, in June 2007 the François Group acquired 49.99% of the Arobois company located in the Lot region of France. This acquisition of equity was carried out for the sum of 500 K€.

XIII GENERAL ASSEMBLY OF OCTOBER 26, 2007

1 - CONVENED AS AN ORDINARY GENERAL ASSEMBLY

- The General Assembly will have to adjudicate over the payment on November 9, 2007 of a dividend in the amount of 0.50 € per share of capital stock.

With regard to taxes, in conformity with the provisions in effect as of January 1, 2005, this dividend would give a shareholder (natural person) the right to a reduction of 40% of the total amount.

Thus, the profits of the parent company, or €5,309,782, would be allocated as follows:

- Payout of a dividend up to a limit of	2,710,000 euros
- Credit of the remainder to the "Other reserves" account	2,599,782 euros
Total profits to be allocated	5,309,782 euros

The following table presents the dividends paid out over the past three Fiscal Years:

FISCAL YEAR	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Number of shares	5,220,000	5,220,000	5,220,000
Net dividends (euros)	0.31	0.35	0.38
Tax credit (euros)	0.155	NA	NA

- The Assembly will also have to adjudicate over the possibility for the company to buy and sell its own shares, over a period of 18 months, at a maximum purchase price of 55 euros and at a minimum resale price of 25 euros, to the limit of 10% of the capital.

- We additionally ask that you approve the conventions and transactions cited in the special report from the Auditors and to discharge the Executive Board and the

Supervisory Board of their management responsibilities for the Fiscal Year closed on April 30, 2007.

- Lastly, you will have to adjudicate over the assignment of directors' fees to your Supervisory Board.

2 - CONVENED AS AN EXTRAORDINARY GENERAL ASSEMBLY

Delegation of Authority

The Executive Board requests that the Assembly, after having heard the special reports from the Auditors, make use of its legal right to delegate authority to:

- Authorize the Executive Board to decrease the amount of capital by the cancellation of shares owned by the company.

We propose that the Executive Board be authorized, over a period of twenty-four months, to cancel all or part of the shares acquired.

Modification of article 20 of the articles of association: "General Meetings"

In accordance with the new provisions of article 96-1 and of the decree of 11th December 2006 which amends the decree of 23rd March 1967, the Board of Directors proposes that the General Meeting change the provision relating to the period during which any shareholder must provide justification as to the number of shares they own. This is because the reference to 5 days needs to be deleted, to be replaced by an indication that these formalities must be accomplished within the deadline provided for by law. As a result of this modification, it would be necessary to alter the terms of article 20 of the articles of association "General Meetings".

XIV OUTLOOK

Activities should continue to progress at the anticipated pace of the markets, which are experiencing slight growth, thanks to new gains in market share in both hemispheres.

Furthermore, the level of debt, which has remained inferior to 10% of the value of capital assets while nonetheless sustaining an ambitious investment program, as well as considerable financial resources, allow the Group to anticipate and react in seeking and taking advantage of business opportunities.

Investments and financial resources also permit the enhancement of diversification activities – notably in the areas of tun production and cask wood - which together compete positively to maintain an operating margin objective superior to 25%.

We now present you with the resolutions to be submitted for your approval, and we thank you for reserving a favorable vote for each of them.

THE EXECUTIVE BOARD

MANAGEMENT
REPORT FROM THE
EXECUTIVE BOARD
PRESENTED TO THE
GENERAL ASSEMBLY
ON OCTOBER 26,
2007



68 & 69
FRANÇOIS FRÈRES

APPENDICES TO THE MANAGEMENT REPORT

LIST OF FUNCTIONS AND RESPONSIBLE PARTIES

JEAN FRANÇOIS

CORPORATE NAME	LEGAL FORM	FUNCTION PERFORMED
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	PUBLIC COMPANY	CHAIRMAN OF THE SUPERVISORY BOARD
AP JOHN (AUSTRALIA)	LIMITED	ADMINISTRATOR
FRANCOIS FRERES INC (USA)	LIMITED	PRESIDENT
CARIB FRANCOIS	LIMITED LIABILITY COMPANY	MANAGING DIRECTOR
LA DEMIGNIERE	COOPERATIVE SOCIETY	MANAGING DIRECTOR

JEROME FRANÇOIS

CORPORATE NAME	LEGAL FORM	FUNCTION PERFORMED
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	PUBLIC COMPANY	PRESIDENT OF THE EXECUTIVE BOARD
TONNELLERIE TREUIL	SIMPLIFIED JOINT STOCK COMPANY	PRESIDENT
TONNELLERIE DEMPLOS	SIMPLIFIED JOINT STOCK COMPANY	PRESIDENT
AP JOHN (AUSTRALIA)	LIMITED	ADMINISTRATOR
CLASSIC OAK AUSTRALIA (AUSTRALIA)	LIMITED	ADMINISTRATOR
CLASSIC OAK NEW ZEALAND (NEW ZEALAND)	LIMITED	ADMINISTRATOR
SOGIBOIS	SIMPLIFIED JOINT STOCK COMPANY	PRESIDENT
TRUST INTERNATIONAL CORPORATION (USA)	LIMITED	CHAIRMAN
DEMPLOS NAPA COOPERAGE (USA)	LIMITED	PRESIDENT
TONNELLERIE LAGREZE	LIMITED LIABILITY COMPANY	MANAGING DIRECTOR
TONNELERIA DEMPLOS ESPANA	PUBLIC COMPANY	ADMINISTRATOR
LA GAILLARDE	PROPERTY INVESTMENT PARTNESHIP	MANAGING DIRECTOR
FAMILIALE FRANCOIS	LIMITED LIABILITY COMPANY	MANAGING DIRECTOR
DEMPLOS SOUTH AFRICA	LIMITED	CHAIRMAN

NOELLE FRANÇOIS

CORPORATE NAME	LEGAL FORM	FUNCTION PERFORMED
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	PUBLIC COMPANY	MEMBER OF THE EXECUTIVE BOARD
TBM	LIMITED LIABILITY COMPANY	MANAGING DIRECTOR
FRANCOIS FRERES MANAGEMENT	LIMITED LIABILITY COMPANY	MANAGING DIRECTOR

JEAN MEO

CORPORATE NAME	LEGAL FORM	FUNCTION PERFORMED
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	PUBLIC COMPANY	MEMBER OF THE SUPERVISORY BOARD

PATRICK FENAL

CORPORATE NAME	LEGAL FORM	FUNCTION PERFORMED
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	PUBLIC COMPANY	MEMBER OF THE SUPERVISORY BOARD
UNIGESTION ASSET MANAGEMENT	PUBLIC COMPANY	ADMINISTRATOR
UNIGESTION ASSET MANAGEMENT LTD.	PUBLIC COMPANY	ADMINISTRATOR

STATEMENT OF POWERS DELEGATED BY THE GENERAL ASSEMBLY OF SHAREHOLDERS TO THE EXECUTIVE BOARD WITH RESPECT TO INCREASES IN CAPITAL AND THE USE OF SAID POWERS OVER THE COURSE OF THE FISCAL YEAR

Nature of the delegation	Date of the General Assembly of Shareholders-Duration	Utilization of delegated powers as of the date of the report
Power granted to the Executive Board to increase the amount of capital by emission of all forms of securities giving access, immediately or in the future, to the firm's capital while retaining the right to purchase shares	October 26, 2006 (for a period of 26 months)	Non-existent
Power granted to the Executive Board to increase the amount of capital by emission of all forms of securities giving access, immediately or in the future, to the firm's capital without retaining the right to purchase shares	October 26, 2006 (for a period of 26 months)	Non-existent
Power granted to the Executive Board to increase the amount of capital by incorporation of reserves, profits, premiums or other sums which could be admitted as capital	October 26, 2006 (for a period of 26 months)	Non-existent
Power granted with a view to the allocation of free shares to be issued by means of an increase in capital	October 26, 2006 (for a period of 38 months)	Non-existent

APPENDICES TO THE
MANAGEMENT
REPORT



70 & 71
FRANÇOIS FRÈRES

SUMMARY STATEMENT OF THE TRANSACTIONS CARRIED OUT BY THE RESPONSIBLE PARTIES AND THEIR CLOSE ASSOCIATES OVER THE COURSE OF THE PREVIOUS FISCAL YEAR (AMF, GENERAL REG, ART. 222-15-3 NEW)

Concerned party	Nature of the transaction	Date of the transaction	Amount of the transaction
Jérôme FRANCOIS (President of the Executive Board)	Purchase of 200,000 shares by exercising stock options	July 25, 2006	3,048,980 €
Jérôme FRANCOIS (President of the Executive Board)	Transfer of 11,150 shares	January 2007	422,324 €
Jérôme FRANCOIS (President of the Executive Board)	Transfer of 859 shares	February 2007	31,783 €
Jérôme FRANCOIS (President of the Executive Board)	Transfer of 5,091 shares	March 2007	184,617 €
Jérôme FRANCOIS (President of the Executive Board)	Transfer of 43,871 shares	April 2007	1,623,908 €

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

ASSETS (THOUSANDS OF EUROS)	04/30/2007	04/30/2006
	IFRS	IFRS
NON CURRENT ASSETS		
Intangible fixed assets	20	24
Goodwill	10 061	4 296
Intangible fixed assets	10 081	4 320
Tangible assets	14 894	10 585
Deferred tax assets	1 815	1 237
Financial assets	55	20
Total non current assets	26 845	16 162
CURRENT ASSETS		
Raw material, intermediate and finished products	88 359	81 213
Trade receivables	20 609	14 872
Other receivables	3 368	2 691
Cash	16 083	10 036
Total current assets	128 419	108 812
Non current assets to be discontinued	0	0
TOTAL ASSETS	155 264	124 974

EQUITY AND LIABILITIES (thousands of euros)	04/30/2007 IFRS	04/30/2006 IFRS
SHAREHOLDERS' EQUITY		
Common stock	8 672	8 352
Retained earnings	88 573	75 626
Translation adjustment - shareholders' equity	(3 728)	(2 961)
Consolidated income of the year	15 161	12 296
Translation adjustment - income	(15)	(101)
Total Group shareholders' equity	108 663	93 212
Minority interests / reserves	954	634
Minority interests / income	106	85
Total shareholders' equity	109 723	93 931
Non current liabilities		
Long term provision	601	436
Deferred tax liabilities	673	0
Long term interest-bearing loans and borrowings	9 334	2 026
Retirement benefit obligation	355	264
Total non current liabilities	10 963	2 726
Current liabilities		
Trade payables and equivalent	12 049	8 818
Other liabilities	6 599	5 942
Short term loans and borrowings	15 930	13 557
Short term provisions	0	0
Total current liabilities	34 578	28 317
Non current liabilities to be discontinued	0	0
Total current liabilities	45 541	31 043
TOTAL EQUITY AND LIABILITIES	155 264	124 974

CONSOLIDATED
BALANCE
SHEET



72 & 73
FRANÇOIS FRÈRES

INCOME STATEMENT

	04/30/2007 12 months IFRS	04/30/2006 12 months IFRS
Revenue	91 052	77 039
Inventories	(642)	(40)
OPERATING INCOME	90 410	76 999
Purchase of raw materials and goods	(41 812)	(33 554)
Change in goods	4 630	1 685
GROSS PROFIT	53 228	45 140
Other purchases and external charges	(10 146)	(8 202)
VALUE-ADDED	43 082	38 938
Operating grants	13	8
Taxes and similar payments	(1 342)	(1 133)
Personnel expenses	(16 801)	(15 503)
EBITDA	24 952	20 310
Reserves written back to income and internal transfers	889	981
Other income	105	12
Allowances for amortizations	(1 447)	(1 386)
Allowances for reserves	(728)	(663)
Other operating expenses	(67)	(101)
INCOME OF OPERATING ACTIVITIES	23 704	19 153
Other income	(122)	(13)
INCOME FROM CONTINUING OPERATIONS	23 582	19 140
Net Financial Expense	(682)	(284)
EARNINGS BEFORE TAX	22 900	18 856
Income tax	(7 633)	(6 475)
NET INCOME FROM CONTINUING OPERATIONS	15 267	12 381
NET INCOME FROM DISCONTINUED OPERATIONS	0	0
NET INCOME	15 267	12 381
Group share	15 161	12 296
Minority interests	106	85
Earnings per share		
net income	2,80	2,36
net income from continuing activities	2,80	2,36

INCOME
STATEMENT



74 & 75
FRANÇOIS FRÈRES



FRANÇOIS FRÈRES

...le Feu des Grands Crus,

Travailleur du feu, nous sommes à la recherche de nouvelles idées et de nouvelles techniques pour améliorer la qualité de nos produits. C'est pourquoi nous avons développé la gamme de produits François Frères Feu, la plus grande et la plus innovante.

François Frères

FRANÇOIS FRÈRES

11000 SAINT-PIERRE-ET-MARTIN
 02 97 82 11 33 - 02 97 82 11 34
 www.francoisfreres.com - www.francoisfreres.fr

EXTRAIT D'ANNONCES PRESSES FRANÇOIS FRÈRES
 ANNÉE 2007



21190 SAINT-ROMAIN FRANCE
TEL 33 (03) 80 21 23 33 FAX 33 (03) 80 21 29 09
e-mail: courriers@francoisfreres.com - www.francoisfreres.com